

Intempéries

Plusieurs routes coupées à la circulation

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7448 - MERCREDI 1er AVRIL 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Union internationale du gaz

L'Algérie, pays leader dans le domaine du gaz naturel liquéfié

P04

Funérailles solennelles présidées par le Président de la République

Liamine Zeroual inhumé au cimetière de Bouzourane à Batna

P03



Nouvelle feuille de route en faveur de la classe moyenne en Algérie

22 mesures pour la protection du pouvoir d'achat



Lire en page 03

P07

ORAN

Avec la participation de 25 entreprises et 10 startups

Ouverture de l'exposition du 8ème symposium de l'AIG

Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed»

5ème colloque national des ingénieurs agronomes

Gdyel

Relogement de 18 familles

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

3ème édition du Forum de la Omra et de la Visite

Belmehdi prend part à Médine aux travaux



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, prend part, dans le cadre d'une visite officielle au Royaume d'Arabie saoudite, à la 3e édition du Forum de la Omra et de la Visite, prévue du 30 mars au 1er avril 2026 à Médine, indique lundi un communiqué du ministère. Ce forum constitue «un rendez-vous international phare qui réunit une élite de dirigeants, de décideurs et de différents acteurs des secteurs de la Omra et de la Visite, étant un espace qui permet d'échanger les expertises et de présenter les expériences réussies visant à développer le système des services fournis aux pèlerins, de manière à

améliorer la qualité de la performance et à perfectionner les différentes étapes du parcours spirituel des pèlerins de la Omra et des visiteurs», précise-t-on de même source. Le programme du forum prévoit «l'organisation d'ateliers de formation spécialisés portant sur plusieurs axes liés à l'amélioration de la qualité des services et au renforcement des mécanismes d'innovation dans la gestion du parcours du pèlerin, ainsi que des séances interactives d'application visant à développer les compétences professionnelles et à optimiser le savoir-faire des différents intervenants dans ce domaine», conclut le communiqué.

Londres

Des entreprises algériennes prennent part à l'IFE 2026

Vingt entreprises algériennes spécialisées dans l'agriculture et l'agroalimentaire prennent part à l'International Food&Drink Event 2026 (IFE 2026) qui se tient à Londres (Royaume-Uni) du 30 mars au 1er avril, indique lundi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Cette participation, placée sous l'égide du ministère, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux, et à présenter leurs atouts compétitifs, notamment dans les secteurs des produits agricoles et des

industries agroalimentaires, précise la même source. Ce rendez-vous économique constitue un espace de rencontre des opérateurs des secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie, de la distribution, et de l'import-export, permettant ainsi d'examiner les perspectives de partenariat et de renforcer les relations économiques, outre la conclusion d'accords de coopération entre les opérateurs économiques des différents pays, ajoute le communiqué. Ce salon figure parmi les principales manifestations internationales spécialisées dans l'agroalimentaire et les boissons.

Marchés financiers

La COSOB organise une session de formation au profit des journalistes

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) organise, depuis lundi à Alger, une session de formation au profit des journalistes portant sur les mécanismes de financement alternatifs via le marché financier, dans le but de renforcer le rôle des médias économiques dans la diffusion d'informations financières fiables. Cette session de formation de deux jours, qui se tient au siège de la Commission, réunit des experts et spécialistes en mar-

ché financier, ainsi que des représentants de médias publics et privés, et vise à permettre aux journalistes économiques d'acquérir et de consolider les connaissances et informations nécessaires dans le domaine du marché financier. L'objectif est de développer les capacités d'analyse et de lecture des informations financières des entreprises, ce qui permettra aux journalistes de simplifier les concepts financiers et de les présenter au grand public de manière claire et précise avec objectivité.

Le Premier ministre serbe en visite de travail en Algérie



Le Premier ministre de la République de Serbie, M. Duro Macut, est arrivé lundi soir à Alger, pour une visite de travail, à la tête d'une délégation de haut niveau, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministre. A son arrivée à l'Aéroport international Houari Boumediene, il a été accueilli par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, accompagné d'une délégation ministérielle, ainsi que du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Serbie, M. Mahraz Fatah. Cette visite s'inscrit dans le cadre du «renforcement

des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République de Serbie» et vise à «consolider la coopération bilatérale et à élargir les perspectives de partenariat, notamment dans les domaines économique et de l'investissement», a précisé la même source. Elle reflète également «la volonté politique des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue serbe, Aleksandar Vucic, de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs et de renforcer la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt commun».

APN

La députée Ilimi prend part à un webinaire sur les cadres de lutte antiterroriste



L'Assemblée populaire nationale (APN), représentée par la députée Farida Ilimi, a pris part, lundi, à un webinaire consacré à la gestion des cadres de lutte contre le terrorisme, dans le cadre des travaux du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire relevant de l'Union interparlementaire (UIP), a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Au cours de cette réunion organisée sous le thème: "Gestion des cadres antiterroristes: comment les parlements peuvent protéger l'action humanitaire et favoriser le respect du droit international humanitaire (DIH)", la députée Ilimi, également membre de l'UIP, a

mis en avant "l'expérience algérienne dans la gestion des cadres de lutte antiterroriste et l'importance de l'approche globale adoptée". Cette expérience "concerne non seulement l'aspect sécuritaire de lutte antiterroriste, mais aussi les dimensions humanitaires et de développement", a-t-elle précisé, soulignant, à cet égard, que "l'approche intégrée a contribué à renforcer les droits des différentes parties grâce à l'adoption de mesures de réparation des préjudices et de réhabilitation, en sus des mécanismes d'amnistie et de réinsertion, reflétant ainsi l'engagement de l'Algérie à consacrer les principes de justice et de réconciliation".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Nouvelle feuille de route en faveur de la classe moyenne en Algérie

22 mesures pour la protection du pouvoir d'achat

Par B.Habib

Comment vit la classe moyenne en Algérie? Comment préserver son pouvoir d'achat? Les ménages algériens attendent un soutien économique de quoi faire face aux impondérables. Durant le Ramadhan dernier, le marché local a vécu une certaine flambée des prix des fruits et légumes ainsi que des viandes rouges et blanches, avant que l'Etat ne décide de faire appel aux importations et au soutien des agriculteurs. Lors de l'Aïd El Fitr, les prix des carottes, navets et autres tomates, pour ne citer que ces légumes, ont atteint des sommets inquiétants. Les premiers produits cités ont été cédés à 150 DA le kilo. Dame tomate n'est guère descendue au dessous de 200 DA le kilo avec en plus, une instabilité des prix des viandes de volaille proposée entre 450 et 480 DA le kilo et ce, malgré l'abondance de l'offre. Comment se défaire de telles «pratiques» qui ont la peau dure à chaque échéance sacrée? Il est vrai que les solutions économiques sont légion mais il est quasi certain que le contrôle économique et le volet social continuent de dominer ces solutions. De nouvelles mesures sont édictées après le plan d'action du gouvernement pour le Ramadhan 2026, dans un contexte d'ébullition du front social, du reste impacté par les hausses des prix vertigineuses et du commerce informel, même si dans le fond, ces mesures ne prévoient pas une réduction des coûts de l'énergie fortement dépendante de la conjoncture économique et des aléas internationaux. Des mesures donc qui favorisent une hausse des salaires et des primes ainsi que des allègements et des exonérations d'ordre fiscal, en plus des revalorisations ciblées. Il est une mesure qui suscite un engouement assez particulier car il s'agit de

la suppression de l'impôt sur le revenu modeste pour le travailleur, touchant moins de 30.000 DA par mois. Cependant, est-elle la seule? Tout compte fait, dans une période marquée par des ajustements économiques progressifs et une volonté affichée de consolidation sociale, les autorités publiques décortiquent un «Plan Marshall» pour la classe moyenne algérienne afin de la prémunir des flambées. Le document du ministère des Finances met en avant une série d'actions. Ces dernières sont inédites tant elles allient hausse des revenus, allègements fiscaux, soutien social massif et relance de l'investissement. Une configuration globale des équilibres socioéconomiques est ainsi préconisée avec un penchant sur la protection du pouvoir d'achat et la revitalisation du marché de l'emploi. Une stratégie qui s'appuie sur 22 mesures structurantes, présentées dans une correspondance officielle du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd. Le document a été adressé à un député de l'Assemblée populaire nationale. Selon la correspondance du ministère des Finances, la démarche engagée repose sur un ensemble de mesures immédiates et de réformes structurelles couvrant les salaires, la fiscalité, le soutien public, l'investissement et le logement. Le dispositif présenté met l'accent sur l'amélioration du revenu disponible des ménages. Plusieurs mesures sont détaillées dans la correspondance officielle: Révision de la grille des salaires dans la fonction publique, amélioration des régimes indemnitaires, revalorisation des pensions et allocations de retraite, augmentation progressive du salaire national minimum garanti, fixé à 24.000 dinars, exonération de l'impôt sur le revenu global pour les salaires inférieurs à 30.000 dinars, révision de la grille in-

diciaire des salaires et revalorisation de diverses primes et indemnités, touchant plus de deux millions de fonctionnaires. Selon le document, ces mesures auraient un effet direct sur le revenu net d'une large partie des travailleurs, à travers des ajustements fiscaux et salariaux combinés. La correspondance du ministère des Finances insiste également sur le maintien d'un modèle social étendu, appuyé par un niveau élevé de transferts publics. Pour l'exercice 2026, le texte évoque une enveloppe globale de 6.000 milliards de dinars destinée aux dépenses de transferts, représentant plus d'un tiers du budget de l'État. Ces crédits incluent notamment 2.284 milliards de dinars en transferts directs aux personnes, 420 milliards de dinars pour l'allocation chômage destinée à plus de deux millions de bénéficiaires, 424 milliards de dinars pour les pensions de retraite, 657 milliards de dinars pour le soutien aux produits de large consommation (céréales, lait, eau, énergie, sucre, huile, café). Le document précise également le maintien de la gratuité de l'éducation et de la santé. Dans le même cadre, les autorités indiquent le renforcement des mécanismes de contrôle des marchés afin de limiter les pratiques spéculatives et d'assurer une meilleure régulation de l'approvisionnement. La stratégie présentée accorde une place centrale à la relance de l'investissement et à la diversification de l'économie. Le texte mentionne plusieurs axes. La mise en place d'incitations fiscales et douanières pour les projets productifs, l'application du nouveau cadre légal de l'investissement avec des avantages pour les projets à portée nationale, la simplification des procédures administratives via le guichet unique, le soutien aux PME et aux start-up et la réorganisation des dispositifs de soutien à l'emploi et au renforcement de la formation professionnelle. Sur le plan social, les programmes de logement destinés à la classe moyenne restent maintenus notamment via les formules aidées, avec un accès facilité au crédit immobilier par les banques publiques.

Projet de loi électoral

Une étape charnière pour renforcer le processus démocratique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué, lundi à Alger, que le projet de loi organique relatif au régime électoral constitue une étape charnière pour renforcer le processus démocratique, et qu'il est le fruit de larges concertations ayant associé différents secteurs, acteurs politiques et experts. Lors d'une plénière à l'APN, consacrée à la réponse aux questions des députés sur ce projet de loi, le ministre a souligné que celui-ci intervient en conformité avec l'amendement technique de la Constitution. Ainsi, il prévoit "une réorganisation et une restructuration de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), renforçant son indépendance et son efficacité, tout en maintenant ses prérogatives essentielles et en confiant les aspects matériels et logistiques aux services du ministère de l'Intérieur", a-t-il précisé. Ce projet de loi vise à "améliorer l'efficacité du processus électoral et référendaire et à

renforcer l'équilibre institutionnel, contribuant ainsi à l'édification d'institutions plus fortes", a-t-il ajouté. Les amendements "n'ont pas affecté les prérogatives de l'ANIE, mais lui permettront de se concentrer sur ses missions essentielles de supervision et de contrôle", a ajouté le ministre. Il comporte "des mesures supplémentaires pour garantir l'intégrité, pour ne citer que l'exclusion des candidats, des coordinateurs et de leurs poches jusqu'au quatrième degré de l'encadrement des centres et bureaux de vote", a-t-il fait savoir. Concernant les conditions de candidature, "la réservation d'un tiers des listes aux femmes répond aux préoccupations des partis politiques, avec la possibilité d'une dérogation exceptionnelle en cas de difficultés", a ajouté le ministre qui a précisé que ce quota "représente un minimum pouvant être revu à la hausse, tout en encourageant la candidature des compétences et en renforçant la compétitivité".

Funérailles solennelles présidées par le Président de la République Liamine Zeroual inhumé au cimetière de Bouzourane à Batna

La dépouille de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual, a été inhumée, lundi après-midi au cimetière central de Bouzourane (Batna), lors de funérailles solennelles présidées par le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune. Etaient également présents à ces obsèques de hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement et des personnalités nationales, aux côtés des membres de la famille du défunt, de moudjahidine et d'une foule nombreuse de citoyens. Dans une oraison funèbre, le Général-major Mabrouk Saba, Directeur de l'Information et de la Communication de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a loué les vertus du défunt qui "a voué sa vie au service de la patrie tout au long d'un parcours honorable placé sous le signe de la sincérité et de l'intégrité", soulignant que le Tout-Puissant a voulu qu'il s'éteigne en ce mois des martyrs, rejoignant ainsi ceux que Dieu a choisis pour arracher l'indépendance. Il a ajouté que le regretté était "un moudjahid valeureux et un révolutionnaire exemplaire", ayant contribué à l'édification et au développement du pays, en gravissant les échelons des responsabilités militaires, où il s'est distingué comme un chef au sein de divers institutions de l'Armée. Grâce à ses compétences, poursuit le Général-major Mabrouk Saba, "il fut promu au grade de Général en 1988. Il n'a jamais cherché le repos et n'a pas hésité à répondre à l'appel de la patrie en tant que ministre de la Défense, puis Chef de l'Etat et Président de la République dans les circonstances les plus difficiles, réussissant à diriger l'Etat avec brio, lui évitant ainsi l'effondrement".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La guerre en Iran pour oublier l'affaire Epstein

Y aurait-il quelque part un lien entre la guerre américano-sioniste contre l'Iran et la scandaleuse affaire Epstein ...dont tout le monde en parlait à satiété, jusqu'au déclenchement de ce conflit? Le plan sioniste, consistant à détruire la puissance militaire iranienne et du coup, en éloigner la menace, est très ancien. Cela remonte, peut-être, aux premiers soupçons que l'Iran serait en train d'élaborer un programme nucléaire à vocation militaire. Ensuite, l'Iran commençait à se montrer dangereusement menaçant, avec ses ostentatoires expansions en Syrie, au Liban, au Yémen et bien sûr, sans oublier l'Irak qui serait devenu une simple province iranienne. Cette montée fulgurante en puissance de l'Iran commençait à faire parler d'elle. Ce n'est pas uniquement, l'entité sioniste qui en redoutait cette montée mais également, les riverains arabes du Golfe. Donc, détruire cette puissance était devenu une priorité pour Israël et pour les faucons du courant sioniste et messianique américain. Seulement, depuis Obama à Biden, aucun président américain n'avait accepté cette aventure consistant à détruire la puissance iranienne. Trump est trempé jusqu'au cou dans le scandale Epstein et paraît-il, les cyniques documents (films et photos) prouvant son implication directe et pratique, dans les aventures «epsteiniennes». Ces documents vont servir de preuves pour faire chanter le président de la plus grande puissance militaire et économique du monde. Ce n'était trop pénible afin de démontrer le rôle «stratégique» de l'Entité sioniste dans le montage de ces réseaux d'inspiration sataniques empestée dont l'instigateur principal était un juif sioniste Jeoffry Epstein était un agent du Mossad de même que sa complice... Le processus n'était pas trop compliqué: il suffirait de filmer un gars dans des situations malsaines et ensuite le faire chanter: «Tu fais ce que je te dis ou bien le monde entier aurait appris le contenu de ces photos ou ces films scandaleux!» Ainsi, afin de faire disparaître ou atténuer ce grand vacarme suscité par l'affaire Epstein, il a fallu donc, s'aventurer dans une guerre coûteuse et destructrice. D'abord, détourner les intentions sur l'affaire Epstein, le scandale du siècle, par excellence. Ensuite, faire disparaître la puissance iranienne qui menace l'entité sioniste, les alliés du Golfe ainsi que les sources et les canaux de l'énergie. Et, la troisième: mettre hors d'état de nuire un allié redoutable de la Chine et de la Russie. La guerre contre l'Iran serait l'acte deux, après celui du Venezuela visant à déposséder l'alliance sino-russe de leurs alliés locaux. Ils comptaient élaborer un second pôle, afin de contrebalancer l'unipolarisme américain. Les Américains trop sûrs d'eux-mêmes, ont horreur de la concurrence.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Vers un baril à 200\$?

La guerre qui s'intensifie autour de l'Iran, fait ressurgir un spectre que l'économie mondiale croyait relégué au passé: celui d'un choc pétrolier majeur. En quelques jours, les tensions militaires et les déclarations du président américain, Donald Trump, ont suffi à propulser le baril au-delà des 110 dollars, avec des projections désormais bien plus inquiétantes. Selon les analystes, le scénario d'un pétrole à 150 dollars n'a plus rien d'extrême. Pour Larry Fink, patron de BlackRock, un tel niveau suffirait déjà à faire basculer l'économie mondiale vers la récession. Car le pétrole, au-delà d'une matière première, agit comme une taxe invisible: transport, production, alimentation, tout s'alourdit mécaniquement. Mais le véritable point de rupture se situe ailleurs, dans les scénarios les plus sombres. Dans une note relayée par Investing.com, les stratèges de Macquarie Group, menés par Peter Taylor, évoquent un baril pouvant dépasser les 200 dollars si le conflit se prolonge et si le détroit d'Ormuz reste bloqué. Une hypothèse à laquelle ils attribuent 40 % de probabilité — loin d'être marginale. Le choc est déjà tangible : jusqu'à 13 % de l'offre mondiale pourrait être perturbée, soit davantage que lors des crises pétrolières des années 1970. Certes, les réserves stratégiques existent, mais elles ne peuvent compenser qu'à court terme. À ce niveau de tension, les prix devraient grimper suffisamment haut pour détruire la demande elle-même — autrement dit, forcer l'économie à ralentir brutalement. Les conséquences seraient globales. Inflation relancée, croissance amputée, politiques monétaires paralysées : les banques centrales se retrouveraient piégées dans un scénario de stagflation, rappelant les années 1970. Aux États-Unis, la croissance de l'emploi pourrait même devenir nulle, voire négative. Au-delà des chiffres, c'est l'équilibre économique mondial qui vacille. Une énergie durablement chère fragiliserait les pays importateurs, creuserait les déficits et comprimerait le pouvoir d'achat. Même les économies les plus résilientes ne seraient pas épargnées. Reste une inconnue majeure: la durée du conflit. Car comme le soulignent les experts, l'incitation économique à un accord est immense. Mais dans un contexte où la géopolitique dicte le tempo, le marché pétrolier redevient, plus que jamais, le baromètre d'un monde sous tension.

Gaz naturel

L'Algérie, un acteur clé dans la sécurité énergétique

L'Algérie s'impose comme un acteur clé dans la sécurité énergétique régionale et internationale, grâce à la constance de ses approvisionnements et à son engagement en faveur des projets panafricains structurants, a souligné, lundi à Oran, le Secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Ghezali Farid. M. Ghezali a relevé, dans une déclaration à la presse en marge du 8e symposium de l'Association algérienne de l'industrie gazière (AIG), l'engagement de l'Algérie en faveur de l'intégration énergétique africaine, à travers la promotion de projets d'envergure continentale. Il a cité, à ce titre, le projet du gazoduc transsaharien (TSGP) reliant la Nigeria à l'Europe via le Niger et l'Algérie, et qu'il a qualifié de "réaliste et opérationnel". "Des équipes sont déjà à pied d'œuvre au Niger pour concrétiser cette infrastructure stratégique", a-t-il indiqué. Evoquant les perspectives de ce projet, le secrétaire général de l'APPO a exprimé l'espoir de voir le gazoduc entrer en service à l'horizon 2029, soulignant que sa réalisation contribuera à démontrer la capacité de l'Afrique à s'imposer comme un fournisseur énergétique fiable sur la scène internationale. S'agissant de la place du gaz sur le marché énergétique mondial, il a considéré qu'il constitue la "meilleure passerelle" entre les énergies fossiles et la transition énergétique.

Union internationale du gaz

L'Algérie, pays leader dans le domaine du gaz naturel liquéfié

Le président de l'Union internationale du gaz, Andrea Stegher, a affirmé, lundi à Oran, que l'Algérie est un leader dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL). Dans son intervention, lors de la première session stratégique du 8e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz, organisé sous le thème « Gaz naturel et hydrogène : l'innovation au service d'une industrie durable », M. Stegher a expliqué que « les experts du gaz en Algérie ont compris depuis longtemps que le gaz n'est pas seulement une source d'énergie, mais un moyen au service des populations et un élément essentiel pour atteindre une véritable durabilité ». Il a souligné que le rôle de l'industrie gazière demeure central à plusieurs niveaux, que ce soit pour répondre aux besoins actuels des consommateurs ou pour garantir l'accès à l'énergie aux générations futures, notant que cette vision est désormais partagée tant par les acteurs du secteur que par les consommateurs, qui considèrent le gaz comme une option énergétique viable. Il a également évoqué la

croissance de la demande énergétique liée à l'intelligence artificielle et aux centres de données, affirmant que « si nous voulons répondre à cette demande croissante tout en réduisant l'intensité carbone, le gaz reste une solution incontournable à court terme, aux côtés des énergies renouvelables ». Le président de l'Union internationale du gaz a appelé à poursuivre les investissements dans ce domaine et à développer les infrastructures au moment opportun et à l'échelle requise. Il a également insisté sur le fait que le gaz demeure une source d'énergie sûre et fiable, ainsi qu'un élément clé dans les différents scénarios énergétiques futurs, saluant à cet égard l'expérience de l'Algérie fondée sur des partenariats de long terme ayant renforcé la confiance et l'innovation dans ce secteur. Il a souligné que l'innovation reste au cœur de l'industrie gazière, à travers les évolutions technologiques continues, tant dans les systèmes traditionnels que dans les solutions à faibles émissions, ainsi que par le recours croissant à la digitalisation et à l'intelligence artificielle pour amé-

liorer l'efficacité et réduire les émissions. M. Stegher a également indiqué que le partage des connaissances et des meilleures pratiques constitue l'un des piliers de l'action de l'Union internationale du gaz, précisant que l'innovation sera également au centre du prochain congrès de l'Union (GRC 2027), prévu l'année prochaine à Budapest (Hongrie). Il a, par ailleurs, salué le rôle joué par l'Algérie et l'Association algérienne de l'industrie du gaz dans le développement de l'industrie gazière à l'échelle régionale, considérant que les infrastructures réalisées au fil des décennies constituent un atout stratégique pour l'avenir. Il a conclu en déclarant : « Au sein de l'Union internationale du gaz, nous représentons une communauté d'ingénieurs, d'opérateurs, d'entrepreneurs et d'innovateurs, unis par un objectif commun : réaliser une transition énergétique responsable, durable et abordable », ajoutant que la croissance énergétique mondiale nécessite des investissements, un soutien politique à l'innovation et des actions concrètes en matière de climat.

Stratégie de Sonatrach

Le rôle croissant de l'hydrogène vert mis en avant

Les participants au 8ème symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz, ouvert lundi à Oran, ont mis en évidence le rôle croissant de l'hydrogène vert dans la stratégie du groupe Sonatrach, en tant qu'élément central pour soutenir la transition énergétique et réaliser un développement durable dans l'industrie nationale. Ainsi, les intervenants au niveau de l'atelier intitulé "Géopolitique et marché gazier" ont souligné l'engagement de Sonatrach dans le développement des énergies renouvelables et l'intégration de l'hydrogène vert comme solution énergétique pour le transport et le stockage, considérant cela comme une étape stratégique pour renforcer la compétitivité de l'Al-

gérie sur les marchés énergétiques internationaux. Dans ce cadre, la cheffe de projet développement des affaires au sein du groupe Sonatrach, Ferradji Faïza, a indiqué que l'Algérie "est entrée dans une phase de transition énergétique à travers l'intégration de l'hydrogène vert dans le système énergétique", ajoutant que cette ressource constitue une option énergétique à long terme et exportable vers le marché européen. Elle a précisé que Sonatrach poursuit la mise en œuvre de ses projets ambitieux dans le domaine de l'hydrogène vert, en s'appuyant sur les vastes superficies disponibles, le réseau électrique, les infrastructures, ainsi que sur un important potentiel en énergie solaire et éolienne, ce qui

renforce sa position dans une industrie énergétique durable. Mme Ferradji a également indiqué que la demande de gaz sur les marchés national et international demeure élevée malgré les défis géopolitiques, soulignant que l'Algérie dispose d'importantes réserves, d'infrastructures développées et d'une expertise reconnue en matière de commercialisation. De leur côté, plusieurs cadres du groupe Sonatrach ont mis en avant les atouts de l'Algérie sur le marché international du gaz, notamment le volume des réserves, des coûts de production compétitifs et une expérience accumulée en matière de marketing, affirmant que le pays dispose de tous les atouts pour élargir sa présence dans le secteur des énergies propres. Le programme du symposium a également inclus des ateliers sur "l'hydrogène: opportunités et défis", "la transformation numérique dans l'industrie gazière" et "la transition énergétique et la décarbonation", ainsi que des tables rondes sur "l'hydrogène vert: opportunités et défis" et "la transformation numérique: de l'ambition de l'intelligence artificielle à l'application industrielle". Les travaux se poursuivront, mardi, avec des tables rondes portant sur "l'innovation, la recherche et le développement", "les ressources humaines comme levier de développement de l'industrie gazière" et "la stratégie énergétique et gazière dans un monde en transition". Ce symposium de deux jours réunit plus de 700 participants, dont des experts et acteurs du secteur de l'énergie, ainsi que des représentants d'entreprises internationales, d'institutions nationales et des filiales des groupes Sonatrach et Sonelgaz.

Algérie - Espagne

«Le volume des échanges a atteint plus de 10 milliards de dollars»

Le président du Forum d'Affaires Algéro-Espagnol, Abdellah Seriai, a décrypté, ce mardi, les enjeux du rapprochement diplomatique et commercial entre l'Algérie et l'Espagne, affirmant que la visite officielle du ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Alvarez, à Alger le 26 mars dernier, a marqué un tournant majeur. S'exprimant dans l'émission «L'invité du jour» de la chaîne 3 de la radio algérienne, M Seriai a indiqué que la réactivation du traité d'amitié algéro-espagnol, suspendu depuis mars 2022, souffle un vent nouveau sur les relations économiques entre les deux rives de la Méditerranée. Rappelant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a officiellement relancé le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé en octobre 2002, M Seriai y voit «un signal fort, qui intervient après une année 2025 déjà très productive sur le plan commercial», soulignant que «le volume des échanges a atteint plus de 10 milliards de dollars», et précisant que les exportations algériennes vers l'Espagne couvrent un spectre large, dont les hydrocarbures, les produits sidérurgiques, les engrais liquides et solides, et les produits agricoles comme la pomme de terre. Selon l'invité de la chaîne 3, le Forum d'Affaires Algéro-Espagnol entend capitaliser sur cette dynamique, annonçant qu'une journée dédiée sera organisée le 14 avril prochain, en marge du salon international de l'agriculture Djazagro, au Palais des Expositions d'Alger.

Intempéries

Plusieurs routes coupées à la circulation

Plusieurs routes ont été coupées à la circulation dans certaines wilayas en raison des récentes intempéries et des fortes chutes de neige enregistrées, ont indiqué lundi les services de la Gendarmerie nationale. Les fortes chutes de neige enregistrées dans la wilaya de Tizi Ouzou ont entraîné la fermeture de la route nationale (RN) 15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, au niveau du col de Tirourda (commune d'Iferhounène), et de la RN 33 reliant les deux wilayas, au niveau d'Assoul (commune d'Aït Boumahdi). La neige a également entraîné la fermeture de la RN 30 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, au niveau de Tizi N'Kouilal (commune d'Iboudraren), et du chemin de wilaya (CW) 253 reliant les wilayas de Béjaïa et Tizi Ouzou, à hauteur du col de Chellata (commune d'Illiiten). Dans la wilaya de Bouira, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré la fermeture de la RN 15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, à hauteur du col de Tirourda (commune d'Aghbalou), de la RN 30



reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, au niveau de Tizi N'kouilal (commune de Saharidj), et de la RN 33 reliant les deux wilayas, au niveau d'Akouker (commune de Bechloul) et de Tikjda (comme d'El Asnam). Dans la wilaya de Djelfa, le CW 122 reliant les communes de Ben Yakoub et Charef a été coupé à la circulation, au niveau de Guettia (commune de

Charef). La même situation a été enregistrée à El Bayadh, au niveau de la RN 47 reliant cette wilaya à celle de Laghouat, juste avant l'échangeur de la commune de Stitten. Indiquant que certaines routes restent impraticables à cause des intempéries, les services de la Gendarmerie appellent les automobilistes à la prudence et à la vigilance.

Femmes magistrates en Algérie

Workshop sur le projet d'appui au parcours professionnel

Le ministère de la Justice a organisé, lundi, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, un workshop consacré au «projet d'appui au parcours professionnel des femmes magistrates en Algérie». Ce workshop vise à présenter les résultats du projet de coopération entre le ministère de la Justice et le PNUD en Algérie, relatif à l'appui au parcours professionnel des femmes magistrates, organisé le 12 mars courant à New York (Etats-Unis), en marge de la 70e session de la Commission des Nations unies sur la condition de la femme, qui s'est tenue sous le slogan «Droits, justice et action», a indiqué le directeur général des ressources humaines au ministère de la Justice, M. Ahmed Amine Boughaba. «Les progrès accomplis par l'Algérie en matière de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le système judiciaire ont été mis en avant à cette occasion, tout en

soulignant les efforts consentis pour renforcer le rôle des femmes magistrates», a précisé M. Boughaba. La femme algérienne occupe une place importante dans le corps judiciaire, sa représentation atteignant «près de la moitié des magistrats, avec une présence remarquable notamment dans les juridictions commerciales et spécialisées, ce qui reflète ses compétences et son rôle dans la réalisation de la justice», a-t-il ajouté. De son côté, la directrice nationale du projet d'Appui au parcours professionnel des femmes magistrates en Algérie, Mme Isma Aissiou, a qualifié le taux de représentation des femmes magistrates en Algérie d'«indicateur très prometteur». Le projet susmentionné a été mis en œuvre en deux phases, la première couvrant la période entre 2023 et 2024, a permis la formation de 239 magistrates à travers 11 sessions de formation, tandis que la seconde (2024 à 2029), cible les femmes magistrates en exercice ainsi que des étudiantes de

l'Ecole supérieure de la magistrature, a-t-elle fait savoir. Pour sa part, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Natasha Van Rijn, a salué la forte représentation féminine en Algérie dans le domaine de la magistrature. Dans ce sillage, la représentante du ministère des Affaires étrangères, Ahlem Charikhi, a mis en exergue l'importance de cette coopération, à même de «mettre en valeur l'expérience algérienne dans ce domaine, laquelle suscite l'intérêt de plusieurs autres pays». Le SG de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), M. Moussa Laraba a, quant à lui, souligné l'importance de ce projet, rappelant que la rencontre organisée à New York avait constitué une opportunité de mettre en lumière le rôle de la femme dans le domaine de la magistrature en Algérie, ainsi que pour présenter les efforts nationaux visant à promouvoir l'activité des femmes magistrates en Afrique et à leur accorder la place qui leur sied».

Du 4 au 6 avril à Alger

Forum d'affaires sur le BTPH et les technologies innovantes

La 2ème édition du forum d'affaires «Builders Confluence 2026» se tiendra du 4 au 6 avril à Alger avec au programme des rencontres autour de l'innovation dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), selon un communiqué des organisateurs. Placée sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la manifestation, qui aura lieu à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA), réunira des partenaires institutionnels, dont Algeria Venture, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'éner-

gie (APRUE), l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), ainsi que d'autres institutions publiques, précise la même source. L'événement devra rassembler des acteurs publics et privés, des porteurs de projets, des investisseurs et des start-up, avec pour objectif de favoriser l'intégration de solutions innovantes dans les projets relevant des secteurs du BTPH en Algérie, selon le communiqué. Les organisateurs indiquent que le forum devrait également permettre la signature de conventions et le déploiement de solutions sur le terrain. Une plateforme

numérique liée à l'événement sera mise en place afin de prolonger les échanges entre professionnels au-delà du forum et d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration. Le programme prévoit plusieurs thématiques, notamment les smart cities, la performance énergétique, la digitalisation, l'articulation entre patrimoine et nouvelles technologies, ainsi que les questions liées à l'urbanisme et à l'architecture. Selon les organisateurs, une vingtaine d'experts algériens et membres de la diaspora, établis notamment au Canada, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique et en Suisse, prendront part à cette édition.

Accidents de la circulation

37 morts et 1 847 blessés en une semaine

Les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 37 décès et 1 847 blessés dans 1 473 accidents de la circulation, en une semaine, nécessitant 2 609 interventions. Selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC), le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, qui a déploré 4 décès et 28 blessés à la suite de 14 accidents de la circulation. Par ailleurs, les dispositifs de chauffage et les chauffe-eaux ont continué de faire des victimes durant cette période. Les secours ont effectué 20 interventions pour la prise en charge de 60 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone (CO) et évacuées vers les établissements hospitaliers. On déplore malheureusement le décès d'une personne intoxiquée par ce gaz dans la wilaya d'Alger. Aussi, les équipes de la Protection civile ont mené 864 interventions pour l'extinction de 526 incendies. Alger avec 42 incendies, Adrar avec 32 incendies et Oran avec 26 incendies, ont été les wilayas les plus touchées par ces sinistres. Enfin, 5 990 interventions ont été menées pour le sauvetage de 458 personnes en situation de danger, ainsi que l'exécution de 5 263 opérations diverses d'assistance. Au total, ce sont 22 616 appels de secours qui ont été reçus par les unités de la Protection civile durant cette semaine, témoignant d'une activité opérationnelle intense sur l'ensemble du territoire national.

Blida

Un accident de la route fait 04 morts et 02 blessés



Un accident de la circulation survenu lundi soir dans la wilaya de Blida a fait quatre morts et deux blessés, selon un communiqué des services de la Protection civile. La même source précise que les services de la Protection civile sont intervenus aux environs de 20h13 suite à un accident mortel survenu sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Chiffa. L'accident, provoqué par le dérapage suivi du renversement d'un véhicule, a causé la mort de quatre personnes, dont les corps ont été transférés vers la morgue, tandis que les deux blessés ont été évacués vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.

Météo

Pluies orageuses et chutes de neige à l'Est du pays

Les services météorologiques ont annoncé de fortes chutes de neige sur les hauteurs de l'est du pays, ainsi que des pluies abondantes. Selon un bulletin météo spécial (BMS), des pluies orageuses pouvant dépasser 50 mm jusqu'à ce mercredi, vont toucher les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras. Le BMS annonce également des pluies orageuses pouvant dépasser 50 mm jusqu'à 21h ce soir dans les wilayas d'In Salah, Illizi et Ouargla. Par ailleurs, un autre bulletin signale des chutes de neige à partir de midi ce mardi jusqu'à 6h demain matin dans les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Mila, Oum El Bouaghi et Tébessa.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF

DAIRA DE TINDOUF

COMMUNE D'OUM EL ASSEL

NIF : 096737029011231

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° :02 /2026

INTUTULE DE L'OPERATION : "ACHEVEMENT LES TRAVAUX DE LA REALISATION D'UNE
SALLE DE REUNION à la Commune d'Oum el Assel

Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune d'Oum el Assel lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de : **Achèvement les travaux de la Réalisation d'un Salle de Réunion à la Commune d'Oum el Assel**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la COMMUNE D'Oum el Assel (Bureau de marchés publics) et doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité suivante:

- Certificat de qualification et de classification professionnelle valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de bâtiment catégorie trois (III) ou plus (activité principale).
- Un chiffre d'affaire moyen de trois dernières années (2022-2023-2024) ≥ 15.000.000.00 DA justifié par les bilans C20.
- ayant réalisés un projet: réalisation d'équipement public, réalisation logement, au aménagement d'équipement public, logement, bâtiment public, Justifié par les attestations délivrés par un maitre d'ouvrage public ≥ 10.000.000.00 DA
- attestations de solvabilité moins de 03 mois à compter de la date d'ouverture

Les dossiers doivent comporter :

a. **LE DOSSIER DE CANDIDATURE:**

- Déclaration de candidature (remplie, cacheté et signée) éliminée..
- Déclaration de probité (remplie, cacheté et signée).
- Statuts de l'Entreprise soumissionnaire en cas de société.
- Attestation de dépôts légal des comptes sociaux auprès CNRC 2023 (en cas de personne morale).
- Copie du Registre de commerce électronique soumissionnaire
- Numéro d'identification fiscale « NIF »
- Extrait de rôle en cours de validité
- Copie d'Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années, visés par les services des impôts (2022, 2023et 2024).
- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Trois (III) et plus en bâtiment (activité principale) en cour de validité.
- Moyens humains justifiés par déclaration CNAS et par les diplômes et attestations professionnelles.
- Moyens matériels à affecter au projet (justifié par cartes grises, Contrat d'location et constat de l'huissier).
- Références professionnelles.
- attestations de solvabilité moins de 03 mois à compter de la date d'ouverture
- le reçu du cahier de charges le soumissionnaire devra présenter une quittance de 2000 DA

- 2/- offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire ou la personne ayant la délégation légal de signature. (Elimination)
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. (Elimination)
- le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites" lu et accepté".(Elimination)
- planning de réalisation signé et cacheté.

- 3 - offre financière:

- la lettre de soumission remplie signé et cacheté. (Elimination)
- le bordereau des prix unitaires rempli signé et cacheté. (Elimination)
- le détail quantitatif et estimatif rempli signé et cacheté. (Elimination)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » ; selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis de consultation ouverte avec exigence de Capacités Minimales n° 02/2026

" Achèvement les travaux de la Réalisation d'un Salle de Réunion à la Commune d'Oum el Assel "

- Les offres doivent être déposées auprès de la commune d'Oum el Assel

- La date de dépôt des offres est fixée à 10 jours de 08h : 00 à 12h : 00 à compter de la première parution du présent avis dans lieux publics, Aucune offre ne sera réceptionnée avant ou après cette date

Les soumissionnaires sont expressément invités d'assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la : de la commune d'Oum el Assel dans le jour même de dépôt des offres à (12h:30mn).Toutefois cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où celle-ci coïncide avec les jours fériés ou des repos hebdomadaires légaux.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent (100) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE P/APC DE LA COMMUNE D'OUM EL ASSEL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631005790 01.04.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCE

DAIRA DE TLEMCE

COMMUNE DE TLEMCE

L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026
NIF COMMUNE DE TLEMCE
196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public.

le Président de la Commune de Tlemcen , porte à la connaissance des entreprises ayant participés à l' appel d' offre ouvert avec exigence de capacités minimales, N° 01/2026 paru dans le BOMOP et les quotidiens , (le carrefour d'Algérie, الجمهورية الجزائرية les journaux électronique (الجزائر مباشر , DzWatch) : relative au projet : L'acquisition des lots suivants pour la commune de Tlemcen :

- Lot 01 : pièces détachées.
- Lot 02 : pneumatique.
- Lot 03 : lubrifiants.

et que les résultats de la commission Communale d'analyses et jugements des offres, reunie en date du 08/03/2026 à quatorze heures , sont :

Désignation du projet	Désignation des lots	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critère de choix
L'acquisition des lots suivants pour la commune de Tlemcen :	Lot 01 : pièces détachées.	Bouhamed Abderrahim	39.214.400,00 da	(02) deux jours	53/100	156130100279116013 00	L'entreprise qualifiée technique ment et Moins disant.
	Lot 02 : pneumatique.	Rahoul Soufiane	14.200.865,00 da	24 heures	52/100	187133500728126	
	Lot 03 : lubrifiants	Bouhamed Abderrahim	3.711.000,00 da	(02) deux jours	53/100	156130100279116013 00	

Conformément à l'article 82 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public , les soumissionnaires sont invités, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens .

Le Président

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631005767 01.04.2026

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville et de l'aménagement de Territoire

Direction des Équipements Publics

Wilaya de Tiaret

N° : 049/ DEP /2026

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES MARCHES

CARTE D'IMMATRICULATION 0002 140 15001770

Conformement aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.

Après l'analyse et l'évaluation des offres, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°09/2026 du 10/03/2026 concernant :

Projet : Réalisation d'un Lycée Type 1000 au Niveau du Site des 1410 LPL +600 LLV POS N° 02, Commune de KSAR CHELLALA, Wilaya de Tiaret (Cites d'habitat Intégrées Programme 2026) « lot Unique »

N° du pli	soumissionnaire	Note Technique	Montant Du marché (DA)	Délai Propose	Critère de choix	NIF
01	MADANI HABIB	58,00	MT proposé (DA) 499 995 604.20	13 Mois	Moins Disant	195814370001638
			MT corrigé (DA) 500 374 517.70			

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours dans un délai de dix (10) Jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire du Marché.

Aussi les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières à se rapprocher de nos services au plus tard Trois (03) Jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultat par écrit.

Directeur

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631005765 01.04.2026

Avec la participation de 25 entreprises et 10 startups

Ouverture de l'exposition du 8ème symposium de l'AIG

L'exposition du 8ème symposium de la conférence de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) et l'espace dédié aux startups, ont été ouverts, lundi, à Oran avec la participation de 25 entreprises pour l'exposition et 10 startups à l'espace réservé pour ces entreprises émergentes. Cette exposition ainsi que l'espace dédié aux startups sont inscrits dans le cadre des activités de la conférence de deux jours, qui se tient au Centre des Conventions d'Oran. L'exposition a été marquée par une forte présence institutionnelle et industrielle, mettant en avant le dynamisme du secteur énergétique national, soulignent les organisateurs, ajoutant qu'elle a réunit un total de 25 exposants, dont les principales filiales du groupe Sonatrach, ainsi que des acteurs incontournables comme Naftal. Elle est marquée également par la participation de régulateurs stratégiques, notamment ALNAFT (Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures) et l'ARH (Autorité de Régulation des Hydrocarbures). En plus des géants du secteur pétrolier et gazier, l'exposition accueille une diversité de prestataires de services essentiels à l'écosystème industriel,

comme les compagnies d'assurance, ainsi que des entreprises spécialisées dans le conseil et les services pétroliers techniques. Cette 8ème édition de l'AIG, qui se veut un événement pour la coordination des politiques énergétiques et le développement des ressources du pays, enregistre, par ailleurs, la participation de 10 startups algériennes, dans une initiative inédite visant à ouvrir cet événement de référence aux jeunes entreprises innovantes et à renforcer les passerelles entre recherche, innovation et industrie énergétique. Pour la première fois depuis la création de ce rendez-vous dédié au secteur gazier, un espace spécifique a été réservé aux startups, leur permettant d'exposer leurs solutions technologiques devant des acteurs industriels, institutionnels et académiques. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique nationale de promotion de l'innovation et de valorisation des compétences locales dans des domaines stratégiques liés à l'énergie, ont indiqué les organisateurs de l'exposition. Parmi les dix startups présentes, cinq sont issues de l'incubateur de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO-MB), a indiqué le directeur du Centre de développement de

l'Entrepreneuriat de cette université, M. Nasreddine Sayad. « Nous accompagnons des projets sélectionnés par le comité d'organisation du symposium, dont plusieurs ont été entièrement développés au sein de l'incubateur et labellisés, avec le dépôt de brevets », a-t-il précisé, ajoutant que ces projets portent, notamment, sur des thématiques clés, telles que l'optimisation de la consommation énergétique, le développement des énergies renouvelables, la sûreté incendie, la prédiction des défaillances des équipements industriels, ainsi que la réduction des rejets industriels. Selon M. Sayad, ces initiatives témoignent du niveau de maturité atteint par les projets incubés au sein de l'université, capables d'apporter des réponses concrètes aux problématiques des métiers du secteur énergétique. « L'objectif est de démontrer que l'université peut être un véritable vivier de solutions innovantes au service de l'industrie », a-t-il souligné. D'autres solutions ont été présentées dans cet espace, dont celles s'appuyant sur l'intelligence artificielle pour améliorer la performance et la sécurité des installations, et d'autres visant à optimiser les procédés industriels et à réduire les émissions.

Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed»

5ème colloque national des ingénieurs agronomes

Les participants au 5ème colloque national des ingénieurs agronomes, dont les travaux ont pris fin dimanche à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", ont recommandé de renforcer la numérisation dans le secteur agricole et d'intensifier la coopération entre les centres de recherche, les universités et les ingénieurs agronomes, afin d'améliorer la production végétale et animale et de concrétiser une agriculture intelligente et durable. Les recommandations ayant sanctionné cette rencontre, organisée sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Yacine El mahdi Oualid, ont mis en avant la nécessité de soutenir la recherche scientifique appliquée dans les domaines de l'agriculture intelligente et de la mécanisation, ainsi que de renforcer les programmes de formation continue au profit des ingénieurs agronomes et des agriculteurs, notamment dans les domaines de la numérisation et de la gestion des ressources.

Les participants ont également appelé à la mise en place d'organismes spécialisés dans la production et la fourniture de produits biologiques, afin de soutenir l'orientation vers une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Ils ont insisté sur l'importance d'impliquer les ingénieurs agronomes dans la gestion des unités de production et de valoriser leur rôle dans le développement de la production animale, à travers l'intégration des technologies modernes et l'amélioration des pratiques d'alimentation et de

santé animale. Les recommandations ont en outre souligné la nécessité d'intégrer les ingénieurs agronomes spécialisés en mécanisation au sein du Conseil national de la mécanisation, ainsi que d'actualiser la loi d'orientation agricole de manière à qualifier cette catégorie professionnelle, à lui accorder la priorité dans l'accès aux périmètres agricoles et à lui permettre de créer des laboratoires d'analyses des sols et de l'eau dans un cadre juridique organisé. Elles ont également insisté sur l'importance d'intégrer les jeunes ingénieurs au sein des instituts techniques du secteur et de renforcer leur rôle dans le développement des services agricoles. Ce colloque, organisé par l'Union nationale des ingénieurs agronomes sous la supervision du wali d'Oran, M. Brahim Ouchène, a été marqué par la présentation de conférences portant sur plusieurs thématiques, notamment le soutien à la profession et la valorisation du rôle de l'ingénieur agrono-

me, la transition numérique et l'agriculture intelligente, la mécanisation agricole et la modernisation technique, ainsi que le développement et la protection du cheptel, en plus de l'organisation de la production, l'amélioration des rendements, l'agriculture durable et les produits biologiques. La manifestation, qui s'est étalée sur deux jours, a également donné lieu à l'organisation de sessions de formation au profit des ingénieurs sur les analyses des sols et de l'eau, ainsi qu'à des ateliers consacrés au cadre législatif et institutionnel de la modernisation du secteur agricole, aux défis professionnels des experts agronomes et des bureaux d'études, et au rôle du Conseil national des ingénieurs agronomes dans l'organisation de la profession. En marge de la session ordinaire du Conseil national de l'Union, une récitation de la Fatiha a été lue à la mémoire de l'ancien Président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual, décédé la veille.

Boufatis La chute d'un pilier en béton tue un adolescent

Avant-hier, les secouristes de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés suite à un drame survenu dans la localité d'El Gotni, dans la commune de Boufatis, daïra de Oued Tlélat. Selon une source officielle, il s'agirait de la chute d'un pilier en béton, sur un adolescent, âgé de 15 ans, qui a succombé à ses blessures sur le lieu de l'accident, avant même l'arrivée des secours. Les circonstances de ce drame restent pour l'heure inconnues, en attendant les conclusions de l'enquête ouverte par les services de sécurité. A. Kader

Gdyel

Relogement de 18 familles



Dix-huit (18) familles, qui maîtrisent dans des habitations précaires dans la commune de Gdyl (Est d'Oran), ont été relogées, dimanche, dans de nouveaux logements au sein de la même commune, a-t-on informé de la direction locale du Logement. Les mêmes services ont entamé, en coordination avec la daïra de Gdyl et en présence des services de sécurité, l'opération de relogement dans la matinée, a indiqué la même source. Les 18 familles résidant dans le quartier des Frères-Djellat ont été transférées vers des logements neufs et décents, dont 16 familles vers le site des 500 logements publics locatifs et deux familles vers le site des 300 logements publics locatifs dans la même commune. Cette opération, pour laquelle tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, sans aucun dépassement, dans une atmosphère de satisfaction et de joie parmi les bénéficiaires, a-t-on indiquée. Après l'achèvement de cette opération de relogement, il sera procédé à la démolition des anciennes bâtisses et à la récupération de l'assiette foncière, a-t-on fait savoir de même source.

Coordination citoyenne durable d'Oran

Rencontre fraternelle à l'occasion de l'Aïd El Fitr

Décalée de presque une semaine, un rendez-vous très salué a eu lieu, avant-hier, dans une salle privée, pour un échange de félicitations entre des membres du mouvement associatif, à l'occasion de l'Aïd El Fitr. Ce rendez-vous a été organisé par la Coordination citoyenne durable d'Oran. Ont assisté à ce rendez-vous fraternel, des retraités de différents secteurs, des responsables d'associations, des hommes et femmes du monde politique etc... L'occasion a été saisie par les présents pour s'échanger quelques mots, sur leurs activités et sur la nécessité d'agir pour des actions citoyennes, en matière de sensibilisation pour la protection de l'environnement, de la santé et la lutte contre les fléaux. Selon des sources émanant des membres, la Coordination citoyenne durable d'Oran aurait organisé et coordonné plus de 550 événements culturels, scientifiques, touristiques et traditionnels. Pour rappel et toujours selon ses membres, la Coordination en question demeurerait parmi le peu d'associations qui ont honoré un nombre important de figures algériennes, en particulier celles de la ville d'Oran. A signaler que la majorité des membres du bureau de la Coordination citoyenne durable sont des retraités, issus de l'éducation nationale, de l'université, de la culture, et de la santé. A.Kader

Brèves de Relizane

Par N. Ouadah

Ammi moussa: Extinction d'un violent incendie dans un immeuble

Le quartier Bousnan Salah, dans la commune et daïra d'Ammi Moussa, a été le théâtre d'une intervention rapide et efficace des éléments de la Protection civile, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un appartement situé au premier étage d'un immeuble de cinq niveaux. Selon les informations disponibles, l'unité secondaire de la Protection civile d'Ammi Moussa a reçu l'alerte et s'est immédiatement rendue sur les lieux. Le feu s'était propagé de l'appartement initial à un second au deuxième étage, atteignant également le balcon d'un logement au troisième étage, provoquant la panique parmi les habitants. Grâce à l'intervention soutenue des équipes de secours, l'incendie a été maîtrisé et éteint dans un temps record, évitant ainsi sa propagation au reste de l'immeuble et limitant les dégâts. Sur le plan sanitaire, une femme, âgée de 62 ans, en état de choc, a été prise en charge par les secours avant d'être évacuée vers l'hôpital d'Ammi Moussa pour recevoir les soins nécessaires.

Docteur Belaïd Tazeght: Un don scientifique enrichit la Bibliothèque principale

Dans une initiative culturelle reflétant l'esprit de partage du savoir et la promotion de la lecture, la Bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya de Relizane a reçu la visite du docteur Belaïd Tazeght qui a offert gracieusement son nouvel ouvrage intitulé: «Techniques de formation du son dans l'industrie cinématographique» (première édition). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du soutien à la culture et de l'encouragement de la lecture. Cet ouvrage scientifique vient ainsi renforcer le fonds documentaire de la bibliothèque, en enrichissant ses rayonnages par des références de qualité dans le domaine du cinéma et des techniques du son, ouvrant de nouvelles perspectives aux étudiants, chercheurs et passionnés de ce champ artistique et technique.

Oued R'hiou: Suivi des travaux de réhabilitation de la polyclinique

Le Directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Relizane, M. Alaa Hachem, accompagné des cadres de la Direction ainsi que du directeur de l'Établissement Public de Santé de Djediouia, a effectué une visite à la polyclinique de Oued R'hiou afin de s'enquérir de l'avancement des travaux de réaménagement et de rénovation en cours dans l'établissement. Lors de cette visite, le directeur a adressé un ensemble de directives et d'observations au représentant de l'entreprise chargée des travaux, donnant des instructions pour accélérer le rythme des chantiers, tout en respectant la qualité d'exécution requise, conformément aux spécificités de ce centre de santé. L'objectif est d'améliorer les conditions de prise en charge médicale des patients. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer l'infrastructure sanitaire et renforcer la qualité des services offerts aux citoyens, contribuant ainsi à l'élévation du niveau de prise en charge au sein de la wilaya.

Mascara

Coupure d'eau potable dans 11 communes

Plus de 11 communes de la wilaya de Mascara connaissent, depuis lundi, une interruption de l'alimentation en eau potable. Cette coupure est due à l'arrêt de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'El-Mactaâ (Oran), a indiqué un communiqué de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) au niveau de la wilaya de Mascara. La même source précise que cette coupure touche les communes de Mohammadia, Sedjrara, Sidi-Abdelmoumene, El-Ghomri, Bouheni, Mactaa-Douz, Sig, Chorfa, El-Alaïmia, Ras El-Aïn Amirouche et Oggaz. Cette situation est due à l'augmentation du taux de turbidité de l'eau de mer en raison des conditions climatiques actuelles, ayant affecté le fonctionnement de la station de dessalement alimentant les réservoirs de Sig et Mohammadia, a expliqué l'ADE. Le communiqué ajoute que l'approvisionnement en eau potable reprendra progressivement son cours normal dès la baisse du niveau de turbidité et la stabilisation de l'eau.

Secteur de la santé à Tiaret

Une commission ministérielle inspecte plusieurs projets en réalisation

Par L. Bouhala

Dans le cadre du suivi continu des projets du secteur de la santé dans la wilaya de Tiaret, et sous la supervision directe du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et sur mandat personnel du ministre de la Santé, une commission du ministère de la Santé, composée de directeurs et de fonctionnaires centraux, a visité, avant-hier, divers établissements et ateliers afin d'évaluer l'avancement des travaux et de prendre les décisions appropriées concernant leur statut. L'inspection a porté sur les points suivants :- Hôpital du Centre anti-cancer- Centre de maternité et de santé infantile- Clinique d'hémodialyse et de néphrologie et service d'oncologie- Projet d'hôpital pour grands brûlés - Inspection du site du projet d'hôpital de 120 lits, actuellement en phase d'étude de faisabilité- Projet d'annexe de l'Institut Pasteur - Projet d'unité de soins d'urgence- Projet de service de chirurgie orthopédique- Visite de l'hôpital «Youssef Demardji» et rencontre avec le personnel médical et administratif - Inspection du projet d'agrandissement du service



d'ophtalmologie, d'ORL et de chirurgie cervico-faciale - Visite du service de pédiatrie pour examiner les travaux de rénovation et les conditions de travail. Enfin, la visite s'est conclue par une séance de travail au siège de la wilaya avec tous les responsables concernés afin d'examiner l'état d'avancement des autres hôpitaux, tant ceux en construction à Takhemaret et Ksar Chellala que ceux en phase de planification à Ain Dahab, Ain Kermes et Zamalet Emir Abdelkader,

dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala. Il convient de noter que le comité était accompagné tout au long de sa visite par le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, les directeurs de la Santé et des Travaux publics ainsi que par un certain nombre d'autres directeurs et fonctionnaires de divers organismes, directement impliqués dans la gestion du secteur de la santé dans la wilaya.

Chlef

Journée d'orientation au profit des producteurs de céréales

Par N. Aymen

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national des campagnes d'orientation agricole et du suivi des activités post-semis pour la campagne agricole 2025/2026, la Direction des services agricoles de la wilaya de Chlef, en coordination avec la Chambre d'agriculture de la wilaya et la subdivision agricole de la daïra d'Abou El Hassan, a organisé une journée de sensibilisation et d'orientation au profit des producteurs de céréales, le lundi 30 mars 2026, au niveau de l'unité de production agricole «Si Menouar», dans la commune d'Abou El Hassan. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la sensibilisation des agriculteurs aux différents risques menaçant les cultures céréalières notamment les ravageurs et les maladies fongiques susceptibles d'impacter directement les rendements et la production nationale. La journée a été animée par un re-

présentant de la station régionale de protection des végétaux ainsi qu'une représentante de l'inspection phytosanitaire qui ont présenté des explications techniques détaillées sur les principaux ravageurs et maladies fongiques affectant les cultures céréalières, en mettant l'accent sur les méthodes de détection précoce. Les intervenants ont également abordé les mesures préventives à adopter pour limiter la propagation de ces maladies, notamment à travers le respect des bonnes pratiques agricoles et le suivi régulier des cultu-

res. Par ailleurs, des orientations précises ont été fournies concernant l'élaboration d'un programme de traitement chimique adapté, en tenant compte des conditions climatiques, afin d'assurer l'efficacité des interventions et de réduire les pertes. Cette initiative de terrain traduit l'engagement des autorités agricoles de la wilaya de Chlef à accompagner les agriculteurs et à leur assurer un encadrement technique, contribuant ainsi à l'amélioration de la production nationale céréalière et au renforcement de la sécurité alimentaire.

El Bayadh

Manœuvre virtuelle simulant des interventions en cas d'inondations

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El-Bayadh ont effectué, à la fin de la semaine écoulée, une manœuvre virtuelle simulant l'intervention en cas d'inondations, afin d'évaluer le niveau de préparation des différents dispositifs d'intervention (modules) face aux divers accidents et catastrophes éventuels, indique un communiqué des mêmes services. La même source précise que, dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal de secours et du test de l'état de préparation des différents modules d'intervention lors de catastrophes liées à divers risques, l'unité secondaire de la Protection civile de Boualem a organisé un exercice d'application sous la supervision des autorités locales de la daïra éponyme, ainsi que des responsables de

la commune de Sidi-Taïfour et différents intervenants. Cette manœuvre virtuelle consistait en un exercice de simulation de gestion d'une catastrophe, représentée par un « risque d'inondations », au cours duquel le plan communal de secours de la commune de Sidi-Taïfour est activé. L'opération pratique vise à jauger l'efficacité du système d'alerte dans le cadre de l'exécution du plan communal d'organisation des secours (ORSEC), à évaluer le degré de préparation et de disponibilité des différents intervenants, à tester l'efficacité des plans et des moyens recensés dans le plan de secours de wilaya pour les différents acteurs concernés, ainsi qu'à vérifier le niveau de coordination entre les différents services, a-t-on expliqué de même source.

Médéa

De nouveaux projets de développement dans la commune d'El-Omaria

De nouveaux projets de développement dans divers secteurs ont été lancés en 2026 et sont en cours d'exécution et d'autre en phase de lancement à travers la commune d'El-Omaria, à 40 km à l'est de Médéa, a-t-on appris, lundi, auprès d'un responsable local. Les projets en question couvrent les secteurs de l'éducation, la santé, l'alimentation en eau potable (AEP), l'assainissement, l'amélioration urbaine, l'éclairage public et la sécurité qui viendront s'ajouter à de nombreux projets lancés l'année dernière, qui sont aussi en cours de réalisation à la même commune, a fait savoir le président de l'assemblée populaire communale (P/APc) d'El-Omaria, Habib Taibi. Il s'agit des projets de requalification urbaine qui vont toucher six sites abritant des zones d'ha-

bitation situées à l'intérieur du périmètre du chef-lieu de la commune, de la réalisation d'un groupe scolaire, d'une polyclinique et d'un siège de sureté urbaine au niveau du pôle urbain, a-t-il indiqué. Le lancement de ces projets interviendra une fois les procédures administratives d'attribution des marchés d'exécution finalisées, a-t-il ajouté, évoquant aussi le lancement prochain de la construction d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 500 m3 à Madala, à la périphérie du chef-lieu de la commune. Le même responsable fait part aussi, de la réception, dans les prochains jours, d'un réservoir de 1000 m3, appelé à sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune. Un projet d'installation d'éclairage public à travers les principales zones urbaines de la commune, ainsi que la ré-

novation et l'extension du réseau d'assainissement de certains villages seront lancés durant les prochains jours, a-t-il ajouté. Le même élu a rappelé que trois structures éducatives sont en phase de réalisation au niveau du pôle urbain dans le cadre de l'aménagement des cités d'habitat intégré. Les projets en question concernent un groupe scolaire affichant un taux d'avancement des travaux estimé à 98%, et un collège et un lycée qui enregistrent un taux de réalisation respectif de 75% et 25%, a-t-il détaillé. Par ailleurs, une grande école coranique disposant de salles d'apprentissage et de lecture, outre des dortoirs pour les élèves issus des communes voisines, sera ouverte bientôt dans la commune d'El-Omaria, selon P/APC de cette dernière.

Musée régional du moudjahid de Tizi-Ouzou

commémoration de la mort en martyrs des colonels Amirouche et Si El Houès

Une cérémonie commémorative du 67ème anniversaire de la mort en martyrs des colonels Amirouche Ait Hamouda et Ahmed Ben Abderrazak Hamouda, dit Si El Haouès, tombés au champ d'honneur le 28 mars 1959, a été organisée samedi au musée régional du moudjahid de Tizi-Ouzou. Organisée à l'initiative de la Fondation du colonel Amirouche, en collaboration avec la radio locale et le musée régional du moudjahid, cette journée de recueillement et de mémoire a été marquée par la présence des autorités locales, de la famille révolutionnaire ainsi que de nombreuses personnalités. Dans une déclaration lue à l'occasion, la Fondation organisatrice a souligné que la commémoration de la mort en martyrs de ces deux figures de la glorieuse Guerre de libération nationale est "un jour de recueillement, de méditation et de transmission. Un jour où notre mémoire se fait vive, pour honorer ces hommes qui

ont tout donné pour que l'Algérie soit libre, unie et digne". Cette commémoration "n'est pas seulement un regard vers le passé, mais surtout un appel vers l'avenir, car si nous sommes ici aujourd'hui, c'est pour rappeler, inlassablement, que l'unité de la Nation et l'intégrité du territoire ne sont pas des slogans, ce sont des racines profondes, forgées dans le combat libérateur de notre peuple. Elles sont le ciment qui nous a permis de résister et de vaincre. Elles doivent rester notre boussole", a-t-on ajouté. De son côté, le wali Aboubakar Essedik Boucetta a, lors de son allocution d'ouverture, souligné "l'importance de cette halte commémorative pour la transmission des valeurs de la Révolution, fondées sur l'attachement à la patrie et le principe sacré de l'unité nationale". Saluant l'engagement et le parcours des colonels Amirouche et Si El Houès, le wali a appelé les jeunes générations à "s'en inspirer en toutes circonstances", soutenant

qu'ils incarnent "des valeurs exemplaires de patriotisme, de loyauté, de courage et de discipline révolutionnaire". M. Boucetta a rappelé que leur martyre commun "symbolise l'unité du combat national et traduit le dépassement des appartenances régionales au profit d'une seule cause l'indépendance, tout en renforçant le sentiment d'appartenance nationale et en ancrant les jeunes générations dans l'histoire de la Révolution".

Reboisement à Bouira Des jeunes de Tipasa et d'El-Tarf participent à la campagne

Des dizaines de jeunes issus des wilayas de Tipasa et d'El-Tarf participent à Bouira à une campagne de reboisement aux côtés de jeunes locaux, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports. Organisée par l'association «Manabiâ El Khayr», en coordination avec la DJS de Bouira et le complexe sportif Rabah-Bitat, cette campagne a rassemblé des dizaines de jeunes issus des wilayas de Tipasa, d'El-Tarf et de Bouira. L'objectif est de « redonner à la ville de Bouira et à la wilaya dans son ensemble une belle image en ce qui concerne la question environnementale », a expliqué à la presse le directeur de la jeunesse et des sports, Boualem Arrâar. Lancée dans le cadre de la manifestation nationale printanière de la jeunesse 2026, initiée par le ministère de la Jeunesse pour promouvoir le tourisme, la culture et les richesses naturelles dont jouit l'Algérie, cette initiative vise à inculquer aux jeunes la culture du volontariat et de la protection de l'environnement, a ajouté le responsable. «Nous devons encourager ce genre d'initiatives pour les jeunes des différentes wilayas, afin de généraliser cette culture du reboisement et de la protection de l'environnement.

Batna

Lancement de la réhabilitation de 50 km de routes de la ville

Les travaux de réhabilitation de 50 km du réseau routier du centre-ville et des quartiers de la ville de Batna ont été lancés mercredi sous la supervision du wali, Riadh Benahmed. Au cours d'une tournée d'inspection au chef-lieu de wilaya, le wali a assisté au lancement des travaux sur certains des axes routiers principaux à denses trafic et a donné des instructions pour renforcer les chantiers afin de livrer le projet dans les plus proches délais. Le chef de l'exécutif local a relevé que cette opération qui devra être réceptionnée l'été prochain porte sur la réhabilitation des routes et trottoirs du centre-ville et de plusieurs quartiers dont Bouakal et Lombarkia pour une enveloppe financière de près de 800 millions DA dégagée des budgets de la wilaya et de la commune ainsi que de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales de l'exercice 2026. Le wali a également inspecté les travaux de réhabilitation du bâtiment du théâtre régional Salah-Lombarkia et a insisté sur le renforcement du chantier pour permettre la réception de cet équipement culturel au plus tard en juin prochain et l'ouvrir au public et manifestations culturelles.

Mila

Projets de réalisation de 03 nouveaux bureaux de poste

Le secteur de la Poste et des Télécommunications dans la wilaya de Mila sera renforcé par la réalisation de trois nouveaux bureaux de poste dans les communes de Minar Zarza, Terrai Bainen et Oued Athmania, a-t-on appris samedi auprès du directeur local du secteur, Mohamed Delimi. Le programme de l'unité de wilaya d'Algérie Poste pour l'année 2026 comprend un projet de réalisation d'un nouveau bureau de poste dans la commune de Minar Zarza, a précisé à l'APS le même responsable, ajoutant qu'un bureau d'études sera désigné prochainement pour élaborer l'étude relative à l'aménagement de locaux situés à Terrai Bainen afin de les exploiter comme bureau de poste. Par ailleurs, la réception du projet d'aménagement de locaux dans la commune d'Oued Athmania, destinés à être exploités comme bureau de poste, est prévue « avant la fin du semestre en cours », selon la même source qui a indiqué que la wilaya de Mila compte actuellement 87 bureaux de poste opérationnels. Ces nouveaux projets permettront de réduire la pression sur les bureaux de poste à travers la wilaya, où la densité postale est actuellement estimée à 11000 âmes par bureau, a-t-on souligné.

Jijel

Plus de 7 milliards DA pour le secteur des travaux publics

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de Jijel a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 7 milliards DA au titre de l'exercice en cours (2026), a indiqué hier le directeur du secteur, Slimane Khelafa. Cette enveloppe financière permettra de réaliser plusieurs opérations de réhabilitation de certaines routes, de dédoublement de certaines autres et construction d'ouvrages d'art, a précisé à l'APS le même responsable. Parmi ces opérations importantes programmées figure l'inscription de deux études d'extension du port de pêche de Ziaman-souriah et de doublement de la RN-43 entre les deux communes d'El-Aouana et Ziaman-souriah, a souligné la même source. La première étude vise à trouver des solutions à l'extension du port de Ziaman-souriah de sorte à accueillir un plus grand nombre de bateaux de pêche, tandis que la seconde concernera le doublement d'un tronçon de plus de 20 km de la RN-43 entre El-Aouana et Ziaman-souriah qui constitue « un axe vital » en raison de la densité du trafic enregistré, notamment durant la saison estivale étant l'unique débouché de la wilaya du côté Ouest, a-t-on ajouté.

Bouira

Opérations de déneigement pour rouvrir plusieurs axes routiers

Des opérations de déneigement ont été lancées hier à Bouira pour rouvrir plusieurs axes routiers bloqués par la neige notamment sur les routes nationales (RN) reliant Bouira aux wilayas de Médéa et de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP). Plusieurs engins, dont des chasse-neige, ont été déployés par la DTP sur la RN 62, plus précisément au col de Dechmia, qui relie Bouira à la wilaya voisine de Médéa, ainsi que sur la RN 6, qui relie Bouira à Tizi Ouzou via le col de Tizi Oudjaboub, sur les hauteurs de la commune montagneuse d'Ath Laâziz, a indiqué le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi. «Une opération similaire a également été lancée sur la RN 33, qui relie Bouira à Tikjda, où des engins

de déneigement ont été déployés par la DTP pour rouvrir cet axe routier à la circulation automobile, et les opérations de déneigement sont toujours en cours», a assuré M. Gasmi. Suite aux chutes de pluie et de neige enregistrées depuis dimanche soir, les autorités locales ont installé plusieurs cellules de veille et d'opérabilité au niveau des Daïras pour suivre la situation météorologique, en collaboration avec les autres services afin d'assurer des interventions rapides et efficaces en cas d'incidents, a fait savoir le même responsable. «Des opérations de curage des cours d'eau et des avaloirs ont été lancées également pour déboucher les voies et pour éviter d'éventuelles inondations suite à ces intempéries que connaît la wilaya de Bouira, à l'instar des autres wilayas du pays », a-t-il dit.

Espaces publics

L'aménagement des trottoirs doit aussi répondre à un urbanisme moderne



En 2021, une certaine Asma Moumène avait dressé un mémoire de Magister sous l'intitulé «Le trottoir, espace durable à usages multiples». Cette étude avait pour objectif d'évaluer la qualité des espaces publics de Mostaganem notamment les trottoirs. En considérant ces derniers comme usage que pour les piétons, elle optait pour une approche intégrée alliant les notions des sciences humaines, des transports et de l'architecture. Dans son contenu, l'étude a pris en compte des facteurs pour l'évaluation de la qualité de ces espaces et qui se résument au: dimensionnement et l'aménagement de l'espace, la perception des usagers et des riverains des différentes utilisations et l'efficacité des outils de régulation et de réglementation existants. L'enquête s'est portée sur la ville dans une première phase de l'étude et a consisté à répertorier les utilisations et les largeurs des trottoirs par quartier, tout en relevant les perceptions des usagers et du voisinage, ceci en prenant comme cas d'étude des sections du centre-ville dans une deuxième phase. Dans cette dernière étape, il a été procédé à l'évaluation du fonctionnement des trottoirs et les perceptions des différents acteurs cités, par rapport aux différentes utilisations. Toutefois, il a été constaté que ces espaces représentent des inadéquations dans le dimensionnement et dans l'aménagement et détecté l'existence de conflits d'usage et de voisinage liés à l'incompatibilité entre les différentes occupations. L'autre constat révèle les appropriations et les détournements d'usage qui causent des conflits pour l'espace du trottoir. Ce travail aurait pu être un modèle qui inspirerait les urbanistes, les services techniques des APC, les STP et les ingénieurs des communes mais la question des trottoirs reste un dilemme qui ne trouve pas d'issue car les préjudices occasionnés aux usagers, dans les aménagements, sont toujours là. A Mostaganem, la majorité des entreprises qui ont à charge les aménagements des trottoirs, doivent se conformer aux normes techniques de l'urbanisme moderne mais par manque de professionnalisme, elles sont tout à fait à côté des normes requises. Le constat est amer car les trottoirs de la ville, en général, sont inconfortables. Inconfortables d'abord par le manque de qualité des matières utilisées. Des trottoirs dépassant les 40 cm de hauteur par rapport au niveau de la chaussée, des trottoirs à l'entrée et à la sortie ne prenant pas en considération les personnes à mobilité réduite, ni les mamans qui transportent leurs bébés en poussettes, ni les ménagères à paniers de courses à roulettes. Une autre pratique à Mostaganem, c'est que l'on construit, sur le tissu urbain, des trottoirs sur des kilomètres, sans tenir compte de l'aménagement des arrêts facultatifs de taxis, ni des échappatoires des bus de transport urbain. Aujourd'hui, si la ville tend au modernisme, l'aménagement des trottoirs doit aussi répondre aux normes d'urbanisme définies par la loi. **Charef Kassous**

Forte mobilisation au CHU

Les équipements toujours insuffisants

Par Y. Zahachi

A l'occasion de la Journée mondiale du rein, le Centre hospitalo-universitaire de Mostaganem «Dr Bensmaine Boumediène», à travers son service de néphrologie, a organisé, une journée de sensibilisation placée sous le slogan: «La santé rénale pour tous: de la prévention au dépistage et une prise en charge équitable». L'événement s'est tenu les 29 et 30 mars 2026 au sein du CHU, mobilisant un large dispositif médical et paramédical. Médecins, infirmiers, techniciens de santé et personnels de soutien ont été déployés, sous la supervision du professeur en néphrologie: Dr. Djenane Ahmed. Au programme: des consultations et examens médicaux gratuits, permettant aux citoyens de bénéficier d'un dépistage précoce et de conseils spécialisés. Malgré des conditions météorologiques peu favorables, marquées par des vents soutenus, plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'appel. Sur place, l'organisation a été jugée rigoureuse et l'accueil particulièrement soigné. Les prestations offertes ont été saluées pour leur qualité, confirmant l'engagement du personnel médical en faveur d'une meilleure prévention des maladies rénales. Cependant, cette initiative a également



mis en lumière certaines insuffisances matérielles. Le service d'hémodialyse fait face à un manque notable d'équipements essentiels notamment un générateur de filtration rénale et un échographe, indispensables pour une

prise en charge optimale des patients. Dans ce contexte, les autorités locales sont interpellées afin de renforcer les moyens du service de néphrologie et répondre aux besoins croissants en matière de santé rénale.

En plus d'une circulation automobile harassante

L'accessibilité piétonnière, un malaise déplaisant

Par L. Abdelmadjid

Mostaganem, cette ville côtière à vocation touristique, semble être prise en otage par un problème majeur d'accessibilité piétonnière bien que la circulation automobile soit, elle aussi, devenue harassante pour les usagers de la chaussée. Alors qu'elle rêve de devenir une destination incontournable pour les visiteurs, sa réalité est bien différente pour ses habitants et ses visiteurs quant à se déplacer à pied dans les rues et ruelles du centre urbain. Ceux-ci subissent quotidiennement un véritable calvaire pour se déplacer à pied, en particulier dans le centre-ville et d'autres zones stratégiques. Une situation qui met en lumière un désordre urbain grandissant et un laxisme apparent des autorités locales. Les places, placettes, escaliers et trottoirs sont littéralement envahis par l'informel. Des marchands ambulants à la prolifération des étalages improvisés, l'occupation anarchique de l'espace public ne laisse que très peu de place aux piétons. Cette situation est aggravée par certains commerçants qui transforment les trottoirs en extensions de leurs boutiques, allant parfois jusqu'à empiéter sur la chaussée. Les trottoirs, déjà réduits par les commerces informels, sont également utilisés comme zones de stationnement improvisées. Voitures, motos et autres véhicules de tous types envahissent ces espaces, forçant les piétons à se déplacer sur la chaussée, mettant ainsi leur sécurité en jeu. Face à ce chaos, les autorités municipales semblent adopter une posture passive. Le silen-



ce de la municipalité et l'absence de mesures coercitives alimentent un sentiment d'impunité parmi les contrevenants. Ce laxisme ternit l'image de Mostaganem qui aspire pourtant à devenir une destination touristique de référence. Le manque de coordination entre les différentes entités responsables de l'aménagement urbain et de la sécurité contribue à la dégradation de la situation. La société civile, pourtant souvent active sur d'autres fronts, peine à mobiliser les énergies pour faire pression sur les autorités. Les plus touchés par ce chaos urbain sont les piétons, et plus particulièrement les personnes à mobilité réduite. Les trottoirs inaccessibles les obligent à slalomer entre les obstacles ou à marcher sur la route, souvent au péril de leur vie. Une situation intolérable pour une ville qui aspire à une meilleure qualité de vie. En dehors du tramway, le transport collectif à Mostaganem laisse à désirer. Les bus et taxis collectifs,

mal organisés et souvent en surnombre, ajoutent au désordre général. Le stationnement anarchique des véhicules de transport accentue les embouteillages et complique davantage les déplacements. Malgré l'urgence de la situation, les perspectives d'amélioration semblent éloignées. Des opérations d'assainissement et de réhabilitation des espaces publics restent hypothétiques, laissant les habitants dans un climat de frustration croissante. La circulation piétonnière à Mostaganem reflète les carences d'une gestion urbaine inefficace et un désintérêt apparent des autorités pour des problèmes pourtant cruciaux. Rendre la ville plus accessible, sûre et accueillante pour les piétons est un défi majeur, mais incontournable, pour restaurer l'image et la qualité de vie de cette ville. Un appel urgent est lancé aux responsables et aux acteurs de la société civile pour agir avant que la situation ne devienne irréversible.

Judo (Open de Dakar 2026)

L'Algérie sacrée avec 27 médailles, dont 8 en or



La sélection algérienne de judo seniors (messieurs et dames) a été sacrée à l'Open international de Dakar 2026, en remportant 27 médailles (8 or, 7 argent et 12 en bronze), lors du tournoi disputé dimanche dans la capitale sénégalaise. Chez les messieurs, les médailles d'or sont l'œuvre de Mounir Benyahia (-60 kg), Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Abdeslam Belbelhout (-81 kg), Ousama Kabri (-90 kg), Rayane Zakaria Benatia (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), alors que Rahma Ghalima (-48 kg) a été sacrée chez les dames. De leur côté, les ju-

dokas Younès Benlaribi (-60 kg), Ayoub Benlaribi (-73 kg), Sid Ali Benaboura (-90 kg), ainsi que Lycia Guebli (-52 kg), Khadija Bekheira (-57 kg), Lydia Kechout (-78 kg) et Dyhia Benchalal (+78 kg), ont décroché la médaille d'argent. Douze médailles en bronze ont également été remportées par les judokas algériens grâce à Mouloud Soudani (-60 kg), Houd Zourdani (-73 kg), Ahmed Rebahi (-81 kg), Mohamed Dif (-90 kg), Lokmane Daroul (-90 kg), Abdelkader Lakhjal (-100 kg) et Samir Moulla (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que les judokates Houaria Kaddour (-48 kg), Nourhane Gha-

zali (-57 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg), Yasmine Djellab (-63 kg) et Amina Douniazed Rezzoug (-70 kg), chez les dames. La sélection algérienne a pris part à l'édition 2026 de l'Open de Dakar avec un effectif composé de 31 athlètes (20 messieurs et 11 dames), soit le pays le mieux représenté, devant le Sénégal (26), l'Angola (14) et le Niger (13), au moment où certaines nations comme la Roumanie, l'Afrique du Sud, le Mali et le Bénin n'ont engagé qu'un seul athlète. 167 judokas (106 messieurs et 61 dames), représentant 29 pays de quatre continents, ont participé à ce tournoi.

Coupe de la Confédération africaine

L'USMA et le CRB fixés sur le calendrier des demi-finales

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF): l'USM Alger et le CR Belouizdad, sont désormais fixés sur le calendrier des demi-finales, dévoilé par l'instance continentale, lundi dans un communiqué. Le CRB accueillera le Zamalek SC lors du match aller le vendredi 10 avril à 20h00 (heure algérienne), avant la rencontre retour prévue au Caire le vendredi 17 avril à 17h00. De son

côté, l'USMA recevra l'Olympique de Safi le samedi 11 avril à 17h00, tandis que le match retour se disputera en déplacement, le dimanche 19 avril à 20h00. "Pour cette édition, un montant record de 48 millions de dollars a été alloué aux deux compétitions. Le vainqueur de la Ligue des Champions percevra une prime historique de 6 millions de dollars, tandis que le champion de la Coupe de la Confédération recevra 4 millions de dollars", précise la même source.

LE PROGRAMME COMPLET:

Matchs aller:

Vendredi 10 avril 2026: CR Belouizdad (Alg) - Zamalek SC (Egy) 20h00
Samedi 11 avril 2026: USMA Alger (Alg) - Olympique de Safi (Mar) 17h00

Matchs retour:

Vendredi 17 avril 2026: Zamalek SC (Egy) - CR Belouizdad (Alg) 17h00
Dimanche 19 avril 2026: Olympique Club de Safi (Mar) - USM Alger (Alg) 20h00

Boxe féminine

Imane Khelif entamera sa carrière professionnelle face à l'Allemande Julia Igel

La championne olympique algérienne de boxe, Imane Khelif, fera son retour sur le ring à l'occasion de son premier combat professionnel, prévu le 23 avril à la salle Wagram (Paris, France), face à l'Allemande Julia Igel, a annoncé son promoteur, l'ancien pugiliste Brahim Asloum. Sacrée dans la catégorie des -66 kg lors des Jeux olympiques de Paris 2024, Khelif (26 ans, 1,78 m) disputera un combat en six rounds de deux minutes, dans la catégorie des welters (moins de 67 kg). Son adversaire, la gauchère allemande Julia Igel (25 ans, 1,70 m), évolue chez les professionnelles depuis juin 2024. Elle affiche un bilan de cinq victoires, dont quatre

avant la limite, pour deux défaites aux points. Sa dernière sortie s'est soldée par une défaite face à l'Américaine invaincue Stephanie Simon, le 27 février dernier en Californie. Préparée à Paris depuis octobre sous la houlette de son entraîneur John Dovi, ancien sélectionneur de l'équipe de France, Imane Khelif intensifie sa préparation à l'approche de ce rendez-vous. Selon son coach, la boxeuse algérienne multiplie les séances d'opposition afin de retrouver le rythme de la compétition. Elle s'est notamment entraînée récemment à l'INSEP aux côtés de Maelys Richols. Avant son entrée officielle dans le monde professionnel, Khelif disputera également un combat test en six



rounds face à Davina Michel, participante aux Jeux de Paris 2024 dans la catégorie des -75 kg, lors d'une séance avec public prévue prochainement. Ce premier combat professionnel constitue une étape importante pour la boxeuse algérienne, appelée à confirmer sur la scène professionnelle les performances qui lui ont valu la consécration olympique.

Absent face au Guatemala, pas en forme en club

Chiakha, le prêt se passe mal

Avoir été rappelé en sélection par Vladimir Petkovic en lieu et place de Baghdad Boumedjah n'a pas garanti à Amin Chiakha une place dans le onze face au Guatemala vendredi dernier. Ce retour inattendu parmi les Verts pourrait, toutefois, idéalement servir ses ambitions de Coupe du monde, à moins de trois mois du tournoi planétaire. Car, il est clair qu'avec son profil recherché, l'attaquant de Rosenborg pourrait marquer des points et convaincre le staff technique de l'emmener aux Etats-Unis si jamais il venait à confirmer son potentiel et se montrait à son avantage. Surtout qu'en club, cela ne donne pas l'impression d'aller. Éliminé en huitième de finale de la Coupe de Norvège le 8 mars dernier par Bryne malgré son premier (et seul) but en 2026 et bon dernier de l'Eliteserien après deux défaites consécutives, l'ancien avant-centre du FC Copenhague a, en effet, très mal débuté la nouvelle saison norvégienne. A la suite d'une défaite inaugurale à Molde (2-0), son équipe de Rosenborg s'est, ainsi, de nouveau inclinée la semaine dernière, à domicile cette fois-ci. Pour son tout premier match devant son public, Chiakha, titulaire sur le flanc droit, a d'ailleurs vécu une énorme désillusion face à Valerenga. Avant même le coup d'envoi de cette rencontre comptant pour la deuxième journée du championnat, les supporters de Rosenborg étaient, rapporte la presse locale, montés au créneau et avaient clairement exprimé leurs attentes pour ce match contre Valerenga. «Il est temps de se réveiller!», tel était le message affiché sans pour autant qu'il impacte réellement les locaux. Car après une première mi-temps sans but et au cours de laquelle Chiakha n'a impressionné personne, Carl Lange a ouvert le score pour les visiteurs avant qu'Ivan Näsberg ne double la mise pour l'équipe de la capitale. «Je pense que notre performance est nettement supérieure à celle contre Molde, mais il y a encore une marge de progression. C'est pourquoi ce résultat est décevant» a, cependant, tenté de minimiser l'entraîneur de Rosenborg, Alfred Johansson. Ces deux défaites de rang et cette dernière place au classement avec 0 point défraye, en fait, la chronique du côté de Trondheim où on affirme dans les médias que «Rosenborg semble promis à la relégation»! «Les experts ne mâchent pas leurs mots concernant Rosenborg. Ce qui se passe sur le terrain est une chose, mais il semble que tout le club soit un peu chaotique» déclarait Carl-Erik Torp, l'ancien milieu de terrain norvégien devenu consultant pour la chaîne NRK. «Dans les grands clubs historiques comme Rosenborg – un club majeur au niveau national et ancien club européen – on est jugé sur ses résultats. Mais je pense qu'il faut donner à quelqu'un les moyens de redresser la situation» soulignait, de son côté, l'autre ancien joueur et ex-entraîneur de l'AS Saint-Etienne, également consultant, Eirik Horneland. Amin Chiakha pourrait même apprendre un changement au niveau de la barre technique de son club au moment où il se trouvera en stage avec les Verts, comme le laissent croire certaines spéculations locales. «Je sais que je suis un entraîneur compétent et que je m'entoure de joueurs et de personnes compétentes. Je laisse le soin aux autres d'en juger. Je peux ainsi me concentrer sur mon travail» a, toutefois, répondu Johansson, critiqué pourtant de toutes parts pour «n'avoir apporté aucun progrès dans le jeu de Rosenborg». Une situation dont l'international algérien paye le prix, lui qui a été utilisé comme attaquant droit, presque ailier, alors qu'il ne peut exprimer son immense potentiel que dans le rôle d'un centre-avant. Et comme son prochain rendez-vous en club, face à Tromsø, n'interviendra que le 6 avril prochain, c'est sous le maillot vert de la sélection nationale que Amin Chiakha misait sur un temps de jeu pour se refaire un moral et de refaire ce qui doit être une habitude pour lui: trouver le chemin des filets.

Rachid B.

12 | Carrefour Pub

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHLOUF Omar
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem
Téléphone : 045.45.16.59

Avis D'adjudication Aux Enchères

Suite a la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipale de Hadjadj, nous, Maître MEKHLOUF Omar – Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée-ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant "la mise en location de maternelle « **Chahid Ben Hattab Toumi** », sise à cite du **Chahid Djelloul Bouhassoun, commune de HADJADJ, pour une durée de trois (03) ans, renouvelable à deux fois consécutives.** à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le douzième (12) jour après la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible auprès du bureau de Huissier de justice. Moyennant le paiement d'un montant de : 5 000,00 DA (cinq mille dinars algériens).

N	désignation	Adresse	Superficie	Mise à prix annuelle
01	location de maternelle « Chahid Ben Hattab Toumi », sise à cite du Chahid Djelloul Bouhassoun, commune de HADJADJ	Cite du Chahid Djelloul Bouhassoun HADJADJ	Superficie totale : 1 318 m² ; superficie bâtie : 550 m².	172.959.00 DA /par mois

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complete, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant).
- Un chèque bancaire visé, récent et ne dépassant pas douze (12) jours, d'un montant de 50 % du mise à prix annuel, Soit la somme de : (1 037 754,00 DA), au nom de l'huissier de justice, à déposer auprès lui.
- Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- Carte de résidence (daté au moins de 06 mois)
- Formulaire de constatation du site, dûment visé par le participant .
- Un extrait de casier judiciaire n°03 original portant la mention « néant » (daté au moins de 03 mois) du participant et de son garant .
- Certificat médical établi par un médecin spécialiste attestant que le soumissionnaire et son garant jouissent de toutes leurs facultés mentales, datant de moins d'un (01) mois.
- Certificat attestant le règlement ou la non-obligation de paiement des redevances financières auprès du Trésorier intercommunal de Sidi Lakhdar.
- Des Attestations de paiement des cotisations sociales (CASNOS) en cours de validité du participant, datant de moins de trois (03) mois.
- l'extrait de rôle fiscale du participant valable datant de moins de trois (03) mois. délivre par les service des impôts de la commune de résidence.
- Copie originale du registre de commerce autorisant l'exercice de l'activité, le dépôt de récépissé n'est pas accepté.
- Carte d'identification fiscale du participant et de son garant.
- Un certificat de solvabilité bancaire du participant et son garant (RIB + solvabilité de la même banque).
- Notification d'identification émise par l'Office National des Statistiques (Répertoire National des Acteurs Économiques et Sociaux – RNAE).
- Extrait du rôle fiscal CN20 du soumissionnaire et de son garant.
- Certificat de bonne conduite (récent) délivré par le Président du Conseil Populaire Communal en exercice de la commune de résidence.
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 5.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et égalisé par les services de la commune.

Observation:

- Les dossiers incomplets sont considérés comme annulés.
- Les dossiers doivent obligatoirement être déposés complets, en deux exemplaires : l'original et une copie certifiée conforme, au plus tard à 10h00 le jour de l'adjudication.**
- Le dépôt des dossiers et la tenue de la mise aux enchères auront lieu au siège de la commune de Hadjadj (bibliothèque communale), à dix heures (10h00), le douzième (12^e) jour après la date de la première publication du présent avis dans le journal nationale.
- Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.

L' Huissier de Justice

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة فصلًا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة، في الشكل قبول الترجيع. في الموضوع: إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2025/08/10 مسجلة تحت رقم 04685 / 25 وبموجبه اعتماد الخبرة المنجزة من قبل الخبير الطبي غنّو حبيب والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده شنة عادل المولود بتاريخ 1980/12/27 بإبائه لاييه صالح وإمه غزالي فاطمة وتعيين المرجعة غزالي فاطمة مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه الإدارية والمالية وتمنيله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية والمالية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضدها للإشهار وذلك بسعي من النيابة تحمّل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
01.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تادلّس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة، في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 2025/10/14، تحت رقم فهرس 25/02577 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور مجامعية رياض والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/11/25 تحت رقم 25/02378، و بالنتيجة الحجر على المدعى عليها المريج عائشة المولودة بتاريخ 1967/05/11 ببلدية الطاهرية لأبيها لعرج وإمها جزار حليمة وتعيين المدعي مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها، مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية الطاهرية بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليها. إلزام المدعي بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحميله المصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم وأفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه

الرئيس/ أمين الضبط
01.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذة شرطي خديجة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
المنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق وهران
مستغانم
الهاتف: 0776.77.10.27
محضر تبليغ مضمون اعدار عن طريق النشر
المادة 412 من ق.أ.م.أ

طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ويطلب من: السيد: البنك الخارجي الجزائري وكالة 104 مستغانم والممثلة من قبل مديرها بواسطة الأستاذة : زوريفي شريفة. الساكن : 13 ساحة الثقافة طريق وهران مستغانم. بناءا على محضر تبليغ اعدار المحرر بتاريخ 2026/01/11 والمرقي بمحضر تبليغ الاعذار عن طريق التعليق امام المحكمة بتاريخ 2026/02/18 والتعليق أمام البلدية بتاريخ 2026/02/18، و المتضمن الإنن بنشر مضمون محضر تبليغ اعدار. بلغنا السيد : الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة حاج ميلود للبناء والمسيرة من قبل السيد بن مهدي عز الدين باعداد محرر من طرف الأستاذة زوريفي شريفة بتاريخ 2026/01/08، يتضمن: ادائه للسيد: البنك الخارجي الجزائري وكالة 104 مستغانم والممثلة من قبل مديرها. مبلغ - 1.917.500.000,00 دج. وذلك في اجل 15 يوما من تاريخ استلامكم لهذا الاعذار.

المحاضرة القضائية
01.04.2026

مكتب الأستاذة بن حشفة كلثوم
محاضرة قضائية لدى محكمة عين تادلّس
الكانن مكتبها بحي الأمير عبد القادر عين تادلّس
الهاتف / فاكس: 045-48-62-37
إعلان عن بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية
طبقا للمادة 748 ق أ م أ

تعن الأستاذة بن حشفة كلثوم محاضرة قضائية لدى محكمة عين تادلّس عن بيع حقوق عقارية أمام محكمة البيوع العقارية بعين تادلّس لصالح بنك التنمية المحلية وكالة 422 وكالة عين تادلّس الممثلة من طرف مديرها ضد عباسه عبد الله ابن عبد القادر. وذلك بالجلسة المؤجلة بتاريخ: 2026/04/7 على الساعة 11 سا بمحكمة عين تادلّس قسم البيوع العقارية. التعيين: قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصور بالمكان المسمى دوار أولاد بوراس مساحتها 34 أر 38 سنتيات قسم 15 مجموعة ملكية رقم 395. السعر الافتتاحي: يفتح المزاد العلني لأعلى عرض مقدم. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة

المحاضرة القضائية
01.04.2026

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران، رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة مزرعة البركة

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 2026/03/29، والمسجل بصفة قانونية، قرر السيد بن دحمان طيب والسيد بن دحمان محمد تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية: التسمية مزرعة البركة. المقر الاجتماعي بلدية ودائرة بئر الجير، واجهة إيسطو 1377 مسكن العمارة رقم 21 المحل رقم 31/P/21/C066 الطابق الأرضي، الحصة رقم 04 (وهران). الرأسمال الاجتماعي : 200.000.000 دج. للسيد بن دحمان طيب 100.000.000 دج،، للسيد بن دحمان محمد 100.000.000 دج. الموضوع الاجتماعي: (101.111)تربية النحل وإنتاج العسل وشمع النحل. (101.112) تربية الحيوانات الأليفة. (101.201)التسمين الصناعي للأبقار والأغنام. (101.202) التسمين الصناعي للدواجن والتفريخ الصناعي للبيض. (107.607) الذبح والقطع الصناعي للحوم القصابة (مذبحة صناعية). (107.608) صناعة منتجات تغذية الحيوانات. (420.203) استيراد بيض تفريخ الكتاكيت. (604.105) نقل البضائع (نشاط منظم)، (604.604) تخزين السلع. المدة: 99 سنة. المسير: السيد دروش عمر مسير غير شريك. السيد قرينة محمد مساعد مسير غير شريك. محافظ الحسابات الأستاذ رحو محمد الأمين. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران.

للنشر/ الموثق
01.04.2026

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec
chauffe bain, une grande cuisine, un balcon

Contactez le **07.98.30.72.67**

لهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى وبعد الخبرة . في الموضوع : إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/11/03 تحت رقم فهرس 04722-2024 اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب خنير محمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة . وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليها " عزيزي فاطمة الزهرة" المولودة بتاريخ 1979-01-22 بمهدية (تيارت)- مع التعيين المدعية قويدري خديجة مقدما عليها لرعايتها ة إدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية تيارت بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي- تحمّل المدعية المصاريف القضائية المتعلّقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وأمضي أصله كل من الرئيس وامين الضبط.

الرئيس /أمين الضبط
01.04.2026

مكتب الأستاذة اسماء عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02,B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045.42.00.50
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق أ م أ

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00839 والقاضي بأمر بتوقيع حجر تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عين تادلّس 872 على عقار المدين غنّو عبد الله ابن عبد القادر (الممثل في حق الامتياز على الأرضية ¼ حصة من ضمن حصص متساوية في الشروع من اربع قطع أرضية مساحتها الإجمالية 48 هكتار 63 أر 14 س والمعمّنة كالتالي : القطعة الأولى مساحتها 00 هـ 58 أر 13 س تحمل الرقم 113 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الثانية مساحتها 05-45 أر 63 س تحمل الرقم 120 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الثالثة مساحتها 00 هـ 11 أر 88 س تحمل الرقم 121 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الرابعة مساحتها 42 هـ 47 أر 50 س تحمل الرقم 179 من القسمة 08 الكائنة بالسوقاية. حسب المخططات المرفقة بأصل هذا العقد المخططات المسح 11/5207 المؤرخ في 03 و 26/07/2011 بالبنية لأراضي المسوحة. وذلك لإستيفاء مبلغ القرض المحدد في اتفاقية القرض المؤرخة في 26/05/2015 صف إلى توابعه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضافة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتغيير، وتعليق لجدول قيد الزرع المشهر في المحفظة العقارية مستغانم بتاريخ 17/05/2015 إبداع رقم: 2020 مجلد 393 حجم 81 رقم 28 والذي جاء برهن العقار الملوك لتتلقض ضده الفائدة الفلاحية والتنمية الريفية وكالة عين تادلّس 872 ممثلة بمديرها والمههور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم تحت رقم: 20/134 بتاريخ: 2020/01/27. نعلن عن بيع عقار بمزاد العلني وذلك للجلسة المؤجلة ليوم 2026/04/21 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا: التعيين: العقار الممثل في حق الامتياز على الأرضية ¼ حصة من ضمن حصص متساوية في الشروع من اربع قطع أرضية مساحتها الإجمالية 48 هكتار 63 أر 14 س والمعمّنة كالتالي: القطعة الأولى مساحتها 00 هـ 58 أر 13 س تحمل الرقم 113 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الثانية مساحتها 05-45 أر 63 س تحمل الرقم 120 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الثالثة مساحتها 00 هـ 11 أر 88 س تحمل الرقم 121 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الرابعة مساحتها 42 هـ 47 أر 50 س تحمل الرقم 179 من القسمة 08 الكائنة بالسوقاية. سعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره مليونين ومائة و سبعة و ثلاثون ألف و ثمانمائة دينار جزائري 2.137.800.00 دج. وبعد إنقضاء العشر يصبح مليون وتسعمائة وأربعة و عشرون ألف و عشرون دينار جزائري 2.420.020.00 دج ، على أن يكون البيع بأعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
01.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية النعامة
دائرة العين الصفراء
بلدية تيوت
رقم 2026/01

وصل إشهار تسجيل التصريح بتأسيس جمعية بلدية طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2026/03/26 تم تسليم وصل استلام التبليغ بتأسيس جمعية بلدية ذات طابع أولياء التلاميذ والمسمّاة الجمعية البلدية أولياء التلاميذ للمدرسة الابتدائية الشهيد بوطراد بلخير بلدية تيوت المسجلة تحت رقم : 01 بتاريخ 2026/03/26 المقر : منزل السيد بوعامر براهيم يترأسها السيد : بوعامر براهيم المولود بتاريخ 1972/06/30 بلدية مغرار وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر رئيس المجلس الشعبي البلدي

01.04.2026

مكتب الأستاذة اسماء عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02,B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045.42.00.50
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق أ م أ

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/10/22 تحت رقم الترتيب 23/00839 والقاضي بأمر بتوقيع حجر تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عين تادلّس 872 على عقار المدين غنّو عبد الله ابن عبد القادر (الممثل في حق الامتياز على الأرضية ¼ حصة من ضمن حصص متساوية في الشروع من اربع قطع أرضية مساحتها الإجمالية 48 هكتار 63 أر 14 س والمعمّنة كالتالي : القطعة الأولى مساحتها 00 هـ 58 أر 13 س تحمل الرقم 113 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الثانية مساحتها 05-45 أر 63 س تحمل الرقم 120 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الثالثة مساحتها 00 هـ 11 أر 88 س تحمل الرقم 121 من القسمة 10 الكائنة بالسوقاية، القطعة الرابعة مساحتها 42 هـ 47 أر 50 س تحمل الرقم 179 من القسمة 08 الكائنة بالسوقاية. سعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره مليونين ومائة و سبعة و ثلاثون ألف و ثمانمائة دينار جزائري 2.137.850.00 دج. وبعد إنقضاء العشر يصبح مليون وتسعمائة وأربعة و عشرون ألف و عشرون دينار جزائري 2.157.850.00 دج ، على أن يكون البيع بأعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
01.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مفيش رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسرة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي و التكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
العدد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مفيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص
محس قضاء وهران الكائن مكتبه بشارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسرة
د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران الموقع أدناه. بناء على طلب من السيد : ولد
العربي لطيفة، الساكنة ب : التجزئة 63 إيلو I تعاونية الخولف بنر الجير وهران
.بناء على الحكم الصادر عن محكمة فلاوسن، القسم العقاري بتاريخ
25/07/326 الممهور
بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2026/03/03 تحت رقم 26/343. بناء على محضر
تبليغ سند تنفيذي ، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء
الميلين عن طريق رسالة مسجلة مع الإشعار بالاستلام تحمل رقم الوصل
02987067031 المرسلة بتاريخ 2026/03/23. بناء على محاضر تبليغ السيد
التنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلين عن
طريق التعليق على لوح إعلانات البنية بتاريخ 2026/03/24 وبناء على الأمر
بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن ، كلفنا
السيد الشركة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة هولديغ
كوتريكيوسون الممثلة بمسيرا، الكائن عنوانها ب : حي الصيفية معركة أفلو
400 مسكن رقم 02 وهران ، بتنفيذ محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه، و الذي
يقضي في منطوقه وبالنتيجة الحكم بإلزام المدعى عليها الشركة ذات المسؤولية
المحدودة و ذات الشخص "eurl holding construction" ممثلة بمسيرا
وكل من يقوم مقامه قانونا أو اتفاقا، بإرجاعها للمدعى ولد العربي لطيفة مبلغ
مالي قدره : أربعة ملايين وثمانمائة ألف دينار جزائري مبلغ قدره (000,00
4800 دج)، و كذا تعويض قدره مليونين دينار جزائري و خمسمائة ألف دينار جزائري
تحمل المدعى عليها بالمصاريف القضائية المقررة بالف وخمسمائة ألف دينار جزائري
(1500 دج) . بالإضافة إلى أتعاب ومصاريف التنفيذ وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي
78/09 المؤرخ في 2009/02/11 الذي يحدد أتعاب المحضر القضائي. بلغناه
وسلمناه نسخة من السند التنفيذي وكلفناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من
تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نلغ عنه جبرا بكافة الطرق القانونية.
المحضر القضائي
01.04.2026

مكتب التوثيق للأستاذ بوشيبية محمد موثق بالسانية
(حي الصباح) ، حي 338 مسكنCnep ، بلوك L3
رقم 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانية ، ولاية
وهران دليل: 00004731
تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات
المسؤولية المحدودة
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ: 2026/03/31،
قيد التسجيل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص
الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة تحمل الأوصاف
التالية: التسمية: "أخصري ادم للترقية العقارية"
المقر الاجتماعي: بلدية سيدي الشحمي، ولاية
وهران، المكان المسمى حي الصباح حي 700/212
مسكن LSP برنامج 2000 (H9 ILOT) الحصة
التاسعة العمارة رقم 09 من نمط A الطابق الأرضي،
يحمل رقم 11 ، يتمثل موضوع الشركة في مايلي :
109218 مؤسسة الترقية العقارية رأسمالها :
20.000.000.00 دج ، مدتها 99 سنة، عين السيد
أخصري سيد أحمد مسير للمؤسسة و لمدة غير
محدودة. تودع نسختان من هذا العقد بالمركز
الوطني للسجل التجاري بوهران .
للإعلان/ الموثق
01.04.2026

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب الأستاذ اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عسرة B رقم B-02,B-01
بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045.42.00.50
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا
بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة
مستغلم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 و القاضي نامر
بتوقيع حجر تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة و التنمية الزيفية وكالة عين
تاندلس 872 على عقار المدين عقبوني الحاج ابن العجال والمتمثل في: قطعة
ارض فلاحية كاتنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية
مساحتها 35 أر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73 . قطعة ارض ثانية
فلاحية كاتنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01
هـ 03 أر 75 س قسم 16 مجموعة ملكية 63، وذلك لإستيفاء مبلغ القرض
المحدد في اتفاقية القرض متوسط المدى المؤرخة في 2015/04/16 صف
إلى توابعه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضافة القليلة
للتغير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ. وذلك لتنفيذ جدول قيد الرهن
المشهر في المحافظة العقارية بمستغلم بتاريخ 2015/04/27 ايداع رقم
1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46 ، والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة
عن محكمة مستغلم مجلس قضاء مستغلم تحت رقم 19/1390 المؤرخة
بتاريخ: 2019/09/25. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك للجلسة
الموجلة ليوم 2026/04/21 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع
العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة
ارض فلاحية كاتنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية
مساحتها 01 هـ 03 أر 75 س قسم 16 مجموعة ملكية 63. السعر الافتتاحي
يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره ستة
ملايين و مائتين و خمسة و عشرون ألف دينار جزائري (6,225,000 دج)
، و بعد انقاص العشر يصبح خمسة ملايين وستمائة واثنتان ألف وخمسمائة
دينار جزائري 5.602.500,00 دج على أن يكون البيع باعلى عرض لاطلاق
على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو
كتابة ضبط المحكمة.
المحضر القضائي
01.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مفيش رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسرة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر نشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني
في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض.
طبقا للمواد 747، 748، 749، 750، 751، 753 ق ا م ا
اطراف القضية: و يطلب من ورثة وارش بكرتي عبد القادر وهم وارش بكرتي
مينة - وارش بكرتي مختارية - وارش بكرتي جوه، وارش بكرتي العالمة،
وارش بكرتي ليلى، الساكنات ب : حي 227 مسكن الكرمة وهران. ضد السادة:
ورثة وارش بكرتي عبد القادر وهم وارش بكرتي مختار، وارش بكرتي بدر
الدين، وارش بكرتي بومدين، الساكنين ب : 41 تجزئة 91 بلدية الكرمة وهران.
السند التنفيذي : الحكم الصادر عن محكمة السانية، القسم العقاري 2023/01/05
تحت رقم الجدول 22/05024 رقم الفهرس 21/00132 الممهور بالصيغة
التنفيذية بتاريخ 11 أبريل 2023. وبموجب محضر ايداع قائمة شروط البيع
الدودع و المؤثر عليه من طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة
السانية، المؤرخ في 2023/05/25 تحت رقم الملف 23/579. بمقتضى احكام
المانتين 749، 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية، قمنا بنشر إعلان عن
جلسة بيع عقار بالمزاد العلني في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باعلى
عرض الاتي مضمونا: العقار عبارة عن القطعة الأرضية المدة للبناء، الحاملة
لرقم 41، الكاتبة بتجزئة 91 من مخطط المسح بلدية الكرمة، دائرة و بلدية
السانية، ولاية وهران. تقدر مساحتها ب 400 متر مربع، يحدها شمالا ملعب،
جنوبا الطريق الولائي رقم 74 شرقا : أرض فلاحية، و غربا مسكن عسكري
السعر الافتتاحي : حدد قيمة السعر الاتنجي للبع المزاد العلني المقرر بموجب
السند التنفيذي المبين أعلاه ب 58 300 000.00 دج ثمانية وخمسون مليون
ولثلاثمائة ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض. المحكمة المختصة
في إجراءات البيع بالمزاد العلني: محكمة السانية جلسة البيع : حددت بتاريخ
2026/04/30 على الساعة العاشرة صباحا (13 سا 30) د صباحا)، كما ننذره
بأنه يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي
أو أمانة ضبط المحكمة، طبقا لنص المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و
الإدارية. إلتينا اما تقدم حورنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة و الساعة
المذكورين أعلاه طبقا للقانون.
المحضر القضائي
01.04.2026

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذة
نايت سيدي أحمد ربعية 3569
09نهج خلّاط الحبيب وهران
توسيع الغرض الاجتماعي
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة المسماة: "الهلال الشامي"
المقدر رأسمالها : 100.000.00 دج
الكائن مقرها الاجتماعي : ولاية وهران، دائرة السانية،
بلدية سيدي الشحمي حي الباسمين، المجمع السكني 72
مسكن، القطعة رقمC03 ، بلوك 03 الطابق الأول الجهة
اليسرى، رقم 04
المقيدة بالسجل التجاري رقم 21 ب 31/00-1123886
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 30
مارس 2026، المسجل في أوامه، تم توسيع الغرض
الاجتماعي بإضافة الأنشطة التالية: - 105502 صناعة
الماكينات والمعدات الكهربائية وأجهزة التوزيع -
106213: صناعة الرزم و التكيف المعدني - 107102
صناعة العجانن الغذائية والكسكي - 111310 صناعة
مواد التعبئة البلاستيكية. - 111311: صناعة كل أنواع
مواد التعبئة من الورق - 111312 صناعة مواد التغليف
من كل المواد. ونتيجة لما ذكر أعلاه تم تعديل القانون
الأساسي للمؤسسة وخاصة المادة 02 منه، تم ايداع
نسختين من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل
التجاري بقيدل.
للإعلان الموثقة
01.04.2026

مكتب الأستاذ اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عسرة B رقم B-02,B-01
بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045.42.00.50
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط
بناءا على طلب القرض الشعبي الجزائري وكالة 405 مستغلم نعلمكم بأنه سنشرع في البيع
بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط و ذلك: يوم الاثنين: 2026/04/13 على الساعة 10:00
صباحا بمكتبنا الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. التعيين:
رقم الترتيب
01
معدات خارجة عن الخدمة المتمثلة في:
معدات المكاتب ومعدات الكمبيوتر وأثاث
المكاتب ومعدات الطباعة ومعدات
الاتصالات.
مكان تواجدها
المقر القديم لبنك القرض
الشعبي الجزائري المتواجد
بوسط المدينة مستغلم
شروط البيع: البيع بدون ضمان، الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي يوم الخميس
الموافق لـ 02 أفريل 2026 يمكن تواجد العتاد. تسحب التعهدات من مكتب الأستاذ القائم بالبيع
مقابل 3000 دج مع ملاً التعهد و إمضاءه من قبل المزاييد. تودع الأظرفة المختومة لدى مكتب
المحضر القضائي ويجب أن يتضمن كل ظرف نسخة من بطاقة هوية وتعهده ووصل يثبت مبلغ
الضمان المقدر ب 50.000,00 دج خمسون ألف دينار جزائري، أو شيك مؤشر عليه من طرف
البنك. دفع المبلغ الكلي لرسو المزاد في أجل أقصاه 08 أيام وإلا يسقط حق المزاييد في استرجاع
مبلغ الضمان. يدفع الراسي عليه المزاد حقوق التسجيل المقدرة ب 2.5% من مبلغ البيع زائد
أتعاب المحضر القضائي. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن
بالعنوان المذكور أعلاه.
المحضر القضائي
01.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية عين الموشنت
مديرية الطاقة والمناجم
قرار رقم 323 المؤرخ في 15 مارس 2026 متضمن فتح التحقيق العمومي المتعلق بتوسعة نشاط محطة خدمات
بخزان غاز البترول المميع صنف "ب" و بخزان الوقود لفائدة السيد بن دهمة منقور على مستوى الطريق الوطني رقم
35 بلدية عين تموشنت.
إن السيد والي ولاية عين تموشنت
بافتراح من السيدة مديرية الطاقة والمناجم
تقرر
المادة الأولى يفتح التحقيق العمومي المتعلق بتوسعة نشاط محطة خدمات بخزان غاز البترول المميع صنف "ب" "
وبخزان الوقود لفائدة السيد بن دهمة منقور، على مستوى الطريق الوطني رقم 15 بلدية عين تموشنت. المادة 02:
يعين السيد قنلاوي محمد فضيل تفتي سامي للإدارة الإقليمية في التسيير التقني والحضري محافظا محققا ببلدية عين
تموشنت للمشروع المذكور أعلاه. المادة 03: يتولى المحافظ المحقق التدوين في سجل خاص كل ما يصله من آراء
ورغبات وتظلمات كتابية أو شفوية يبيدها المواطنون والقطاعات المحلية المعنية، حول حجم التأثيرات السلبية التي
تتجم عن استغلال هذا المشروع. المادة 04: تحدد مدة التحقيق بخمسة عشرة (15) أيام بداية من تاريخ صدور هذا
القرار في يوميتين وطنيتين. المادة 05: يعلق المحافظ المحقق السجل في نهاية المدة المحددة لهذا التحقيق العمومي
وعلى رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين تموشنت التأشير عليه ويحضر المحافظ محضرا يحتوي على تفاصيل
تحقيقاته والمعلومات التكميلية. المادة 06: يرسل الملف كاملا مرفقا لزوما برأي كل من المحافظ المحقق ورئيس
المجلس الشعبي البلدي إلى أمانة لجنة المحروقات بمقر مديرية الطاقة والمناجم. المادة 07: يشهر هذا القرار عن
طريق التعليق في مقر الولاية، وفي مقر بلدية عين تموشنت وفي أماكن موقع المشروع المزمع انجازه فيها ويتم إثبات
إجراءات الإشهار بواسطة شهادة يسلمها رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين تموشنت ويشهر عن طريق النشر
على عاتق صاحب المشروع في يوميتين وطنيتين. المادة 08: السيدات والسادة الأمانة العامة للولاية، مدير التقنين
والشؤون العامة، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، رئيس الأمن الولائي، مديرية الطاقة والمناجم، مدير البيئة،
رئيس دائرة عين تموشنت، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين تموشنت، أعضاء اللجنة الولائية للمحروقات كل
فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيجد في مجموعة العقود الإدارية للولاية.
الوالي
01.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية. الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مفيش رضوان شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسرة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران هاتف / فاكس: 040522222 إعلان عن بيع رضائي بالمزاد العلني لمنقولات عن طريق التعهدات المختومة بتاريخ 13 أفريل 2026 على الساعة 09 سا و 30 دقيقة صباحا لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز التوزيع مديرية التوزيع وهران و الذي سيجري بمقر الشركة الكائن بشارع خياط صالح مديوني وهران للمنقولات المينة أسفله				
رقم الحصة	MARQUE	TYPE	IMMATRICULATION	ETAT
01	FIAT	DOBLO	3224-101-31	حالة سيئة
02	FIAT	DOBLO	04374-101-31	حالة سيئة
03	HYUNDAI	H 1	2091-307-31	حالة سيئة
04	HYUNDAI	H 1	2080-307-31	حالة سيئة
05	HYUNDAI	H 1	2088-307-31	حالة سيئة
06	RENAULT	EXPRESS	2673-191-31	حالة سيئة
07	RENAULT	EXPRESS	67-195-31	حالة سيئة
08	RENAULT	EXPRESS	74-195-31	حالة سيئة بدون محرك
09	RENAULT	EXPRESS	2694-191-31	حالة سيئة
10	RENAULT	EXPRESS	2655-191-31	حالة سيئة
11	TOYOTA	LJ72LV-K2	1660-195-31	حالة سيئة
12	HYUNDAI	H 1	2085-307-31	حالة سيئة
13	HYUNDAI	H 1	2086-307-31	حالة سيئة
14	PEUGEOT	PARTNER	8448-105-31	حالة سيئة
15	PEUGEOT	PARTNER	7933-105-31	حالة سيئة
16	RENAULT	EXPRESS	72-195-31	حالة سيئة
17	FIAT	DOBLO	3231-101-31	حالة سيئة
شروط البيع: البيع بدون ضمان و على الحالة التي توجد عليها السيارات. كل من يرغب في الزيارة و المشاركة في المزاد العلني ملزم باقتناء قائمة شروط البيع من مكتبنا مقابل مبلغ 3000 دج . لا يسمح بالزيارة يوم المزايدة و لا يشارك الا من أودع التعهد المختوم مع مبلغ الضمان (العربون) المبين في قائمة شروط البيع. يتخذ يوم 2026/04/12 على الساعة الرابعة زوالا (16:00 سا) كآخر أجل لإيداع التعهدات المختومة و مبلغ الضمان (العربون) و لا يقبل بعد ذلك أي تعهد محتوم و لا مبلغ الضمان. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتبنا بالعنوان و على رقم الهاتف المبين أعلاه المحضر القضائي 01.04.2026				



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



2

12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Sa parole contre la mienne
16h00 L'académie des secrets
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 S.W.A.T.
21h55 S.W.A.T.
22h50 S.W.A.T.
23h35 S.W.A.T.

3

09h05 On vous emmène ici
09h15 ICI dans votre région
10h50 Homard et cordon bleu
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
14h25 La stagiaire
15h25 La stagiaire
16h25 La stagiaire
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h20 Météo régionale
20h21 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Finistère, ces bretons du bout du monde
23h05 Journal Météo Climat
23h10 Enquêtes de Région
00h40 Le pitch cinéma
00h45 L'oeil d'une femme - Vivian Maier
01h40 Secrets d'histoire
03h35 La p'tite librairie



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Top chef
22h10 Top chef
23h30 Top chef : le concours parallèle
01h50 Culte

12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h06 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h50 Journal Météo Climat
21h03 Mot de passe : le duel
21h10 Apparences
22h45 Je serai jamais parfaite
00h20 MH370, la vérité disparue
00h50 MH370, la vérité disparue
01h20 MH370, la vérité disparue
01h40 MH370, la vérité disparue
02h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



11h09 L'enfant de la forêt
12h02 La boîte à questions
12h07 En aparté
12h39 Clique
13h34 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
14h58 Dragons
17h00 Minecraft, le film
18h39 La boîte à questions
18h44 Têtâtête(s)
18h59 En aparté
19h34 Clique
20h33 En aparté
21h09 FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux
21h39 FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux
22h44 Une bataille après l'autre
00h30 Avignon
02h11 L'épreuve du feu
03h54 Better Than Earth



09h10 Invitation au voyage
09h55 La valse des continents
10h40 La valse des continents
11h25 La valse des continents
12h10 La valse des continents
13h00 Domaines skiabiles : la grande braderie
13h35 Le sauvage
15h25 Les délices du Tyrol du Sud
15h50 L'anguille, une vie semée d'embûches
16h35 Une forêt renaît de ses cendres
17h20 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Sage femme
22h50 "Le deuxième sexe" : Sur les traces de Simone de Beauvoir
00h50 Tracks East
01h25 Une histoire de la guerre économique
02h20 Mystery Road : les origines

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

2

20h10

APPARENCES



Un nouveau meurtre endeuille le cabinet de chirurgie esthétique, avec le même mode opératoire que pour le docteur Belmont. Lorsque Sarah Santoni découvre que Gabrielle Pasquier héberge Jessica Valoire, elle rend une visite à la journaliste et décrète qu'elle ne lui communiquera plus d'information sur les avancées de l'enquête. La capitaine se confie par ailleurs au lieutenant Balti et évoque notamment ses liens avec celui qui a reconstruit son visage...
Acteur: *Hélène de Fougerolles (Gabrielle Pasquier), Léonie Simaga (Sarah Santoni), Léa Léviat (Jessica Valoire)*



20h10

SAGE FEMME

Claire (Catherine Frot) est la droiture même. Sage-femme, elle a voué sa vie aux autres. Déjà préoccupée par la fermeture prochaine de sa maternité, elle voit sa vie bouleversée par le retour de Béatrice (Catherine Deneuve), ancienne maîtresse de son père disparu, femme fantasque et égoïste, son exacte opposée.
Acteur: *Catherine Deneuve (Béatrice), Catherine Frot (Claire), Olivier Gourmet (Paul), Mylène Demongeot (Rolande), Quentin Dolmaire (Simon)*
Realisateur: *Martin Provost*
Scénariste: *Martin Provost*
Musique: *Grégoire Hetzel*



20h10

S.W.A.T.



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges.



ORAN

18 | 12

Lever du soleil 06h51
Coucher du soleil 19h23
Humidité 44%
Vent 19 km/h

Alger 15-08
Constantine 09-03
Annaba 15-09
Ouargla 22-09
Mostaganem 17-12
Béchar 22-10

Ghaza

Une nouvelle flottille humanitaire en route pour le 4 avril



L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) annonce le départ d'une nouvelle flottille humanitaire en direction de la bande de Ghaza le 4 avril prochain. «Deux bateaux partiront de Marseille le 4 avril et rejoindront une nouvelle flottille internationale d'une centaine de bateaux avec l'objectif de briser le blocus (sioniste) et d'atteindre la bande de Ghaza», ont annoncé lundi les organisateurs. «Notre message est essentiellement politique», a déclaré Claude Léostic, de l'AFPS, lors d'une conférence de presse, évoquant une initiative de «solidarité avec le peuple palestinien qui est sous génocide et blocus à Ghaza et soumis à une violence coloniale épouvantable en Cisjordanie occupée dont El Qods-Est». Ces deux bateaux transporteront également des «médicaments» et de la «nourriture», a précisé Claude Léostic, aux côtés de représentants de cette coalition d'une trentaine de membres, dont Urgence Palestine, Attac, l'Union syndicale Solidaires, des fédérations de la CGT et La France insoumise. «Avec 100 bateaux, on a des chances que certains passent», a dit Léostic. «Et si certains passent et arrivent jusqu'à Ghaza, symboliquement c'est extrêmement fort, le blocus aura été brisé», a-t-elle souligné, avant d'ajouter: «Les amis palestiniens que nous avons à Ghaza nous disent, +venez, on vous attend+».

Soudan du Sud

73 morts dans l'attaque d'une mine d'or

Au moins 73 personnes sont tuées et 25 autres blessées lors de l'attaque, par des «assaillants non identifiés», d'une mine d'or au Soudan du Sud. «Une enquête formelle devra déterminer l'identité et le mobile des ces +assaillants non identifiés+», annonce, lundi, le vice-président du Soudan du Sud, James Wani Igga, dans un communiqué. Selon un bilan provisoire, «au moins 73 mineurs ont été tragiquement tués et 25 autres grièvement blessés» dans cette attaque, ajoute-t-il. Cette attaque survenue au cours du week-end a visé la zone minière de Khor Kaltan, située à environ 70 km de route au sud-ouest de la capitale Juba. La zone minière de Khor Kaltan a été attaquée à de multiples reprises dans le passé. Après une série d'attaques meurtrières, le gouvernement sud-soudanais avait suspendu les activités minières en 2021, mais celles-ci ont repris en avril 2025.

Après des menaces de Trump

Frappes tous azimuts contre des installations iraniennes

Infrastructures militaires, entreprise pharmaceutique, lieu saint: une série de frappes ont touché mardi plusieurs sites en Iran, selon les médias, après que Donald Trump a renouvelé ses menaces si les discussions entre Washington et Téhéran n'aboutissaient pas "rapidement". Entrée dans son deuxième mois, la guerre au Moyen-Orient, qui ébranle l'économie mondiale et a fait des milliers de morts, ne présente pas signe de désescalade, malgré des tractations diplomatiques. Mardi, le gouvernement iranien a indiqué qu'une usine de dessalement avait été touchée et mise hors service sur l'île de Qeshm, sans préciser quand. "Il n'est pas possible de la réparer à court terme", a déclaré un responsable du ministère de la Santé, Mohsen Farhadi, cité par l'agence Isna. Donald Trump avait menacé la veille de s'en prendre à ces usines, mais aussi aux centrales électriques, aux puits de pétrole et à l'île de Kharg, abritant le plus grand terminal pétrolier de l'Iran, évoquant même une opération terrestre pour s'en emparer. Ailleurs en Iran, des frappes ont visé des "sites militaires" à Isphahan (centre), a déclaré un responsable local cité par l'agence de presse Fars. Sur des vidéos, plusieurs déflagrations transpercent la nuit, laissant s'échapper d'immenses panaches de fumée. Donald Trump a publié sur son réseau Truth Social, sans commentaire, une autre vidéo, non vérifiée par l'AFP, montrant de fortes explosions. A Téhéran, une entreprise pharmaceutique produisant notamment des médicaments contre le cancer a été touchée par des frappes israélo-américaines, selon le



gouvernement. Des médias locaux ont aussi évoqué des explosions à travers la capitale et des pannes de courant dans certains secteurs. L'armée israélienne avait appelé les habitants d'un quartier résidentiel à rester à l'abri en prévision d'une attaque contre "une infrastructure militaire". Dans le nord-ouest, c'est un site musulman chiite, la Grande Hosseinieh, qui a été endommagé, selon la télévision d'Etat. Si l'armée israélienne s'est dite prête à plusieurs semaines supplémentaires de guerre, le président américain a dit vouloir que les discussions avec Téhéran aboutissent "rapidement". Il insiste sur la réouverture du détroit d'Ormuz, presque entièrement bloqué par l'Iran et par où transite d'ordinaire un cinquième des hydrocarbures mondiaux. Dans le sillage d'un article du Wall Street Journal (WSJ) selon lequel il opte pour la voie diplomatique plutôt que militaire pour obtenir sa réouverture, les Bourses asiatiques ont été marquées par un

regain d'optimisme, avant de refluer à nouveau. Le pétrole, lui, reste au-dessus des 100 dollars, tandis que les Bourses européennes ont ouvert prudemment. "Les jours ordinaires me manquent", a témoigné Shahrzad, 39 ans, une femme au foyer de Téhéran. "Une vie où je n'avais pas à penser constamment aux explosions et à la mort". Malgré les menaces et les coups portés à la tête de l'Etat, l'Iran a continué dans la nuit à faire feu. La radio-télévision d'Etat Irib a annoncé un tir de missiles en direction d'Israël et sur place, les secours ont fait état de huit blessés légers hospitalisés dans la région de Tel-Aviv. A Dubaï, des explosions ont de nouveau été entendues, selon des journalistes de l'AFP. Quatre personnes y avaient été blessées précédemment par la chute de débris lors d'une interception de la défense aérienne, tandis qu'un pétrolier sous pavillon koweïtien a été touché par une frappe de drone près du port.

Journée de la Terre palestinienne

Une date phare dans la lutte d'un peuple contre le déracinement

Le peuple palestinien, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, célèbre, lundi, la «Journée de la Terre» qui coïncide cette année avec une accélération des projets de réalisation de colonies sionistes et la multiplication des agressions contre les Palestiniens. La commémoration de cette journée, intervient dans un contexte marqué par la poursuite des politiques sionistes visant à contrôler de plus en plus de terres palestiniennes à travers la création de nouvelles colonies. En 2025, les autorités sionistes ont spolié dans différentes régions de Cisjordanie, un total de 5571 donam (un donam équivaut à 1000M²), selon les chiffres officiels. Parallèlement, l'occupant continue d'encourager les actes de violence commis par les colons en Cisjordanie. Au cours de l'année 2025, un total de 23827 agressions ont été recensées contre les citoyens palestiniens et leurs biens. Depuis le début de l'année en cours,



3837 agressions ont été commises en Cisjordanie par les colons et les soldats sionistes. Dans une déclaration à l'APS, le chef du département des affaires des réfugiés, Ahmad Abou Holi a assuré que la «Journée de la Terre» restera un témoignage de l'identité palestinienne et de l'enracinement du Palestinien dans sa terre en dépit de ce qu'il subit à cause des politiques colonialistes sio-

nistes visant à le déraciner». «Le peuple palestinien fera échouer les plans sionistes», a-t-il martelé. Abou Holi a appelé, dans ce contexte, la communauté internationale et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités légale, politique et morale et à mener des actions concrètes et immédiates pour imposer à l'occupant sioniste de se conformer au droit international.